



## Enfin, un premier pas vers un régime public et universel d'assurance médicaments!

Le projet de loi C-64, jetant les bases d'un véritable programme d'assurance médicaments public et universel a finalement été adopté par le Parlement fédéral. La FTQ salue dans ce gain tout le travail des militantes et militants qui ont su persévérer afin d'en arriver à ce résultat. Ce que prévoit le programme, c'est une couverture pour les contraceptifs oraux et les médicaments pour le diabète. Il s'agit d'un premier pas devant jeter les bases d'une couverture universelle.

Mais cette victoire reste fragile. Qu'arrivera-t-il au programme si jamais les conservateurs de Pierre Poilievre prennent le pouvoir? Déjà, ce dernier a annoncé qu'il ne voulait pas d'un tel régime.

Pour la petite histoire, la FTQ milite pour un tel régime depuis les années 1990 en réclamant haut et fort une couverture universelle pour s'assurer que personne, peu importe ses moyens financiers, n'ait

à choisir entre se soigner et payer ses factures. Pendant plus de vingt ans, des générations de travailleuses et travailleurs ont défilé dans les rues, écrit des lettres, rencontré des élus pour réclamer cette justice. L'adoption de ce projet de loi marque un moment de reconnaissance du travail de toutes ces militantes et de tous ces militants pour toute cette mobilisation.

Bien sûr, il reste des kilomètres à parcourir. Là où ça devient intéressant, c'est dans la promesse, encore fragile, d'un élargissement futur. Imaginez un Canada où personne n'aura à choisir entre se soigner, manger, payer son loyer ou prendre ses médicaments. C'est un idéal qui prend forme, doucement. Un idéal, à la veille

d'élections fédérales, menacé par la droite conservatrice et l'entêtement du gouvernement de la CAQ qui refuse d'adopter le modèle public et universel pour des raisons purement idéologiques.

En clair, le Québec, avec son système hybride public-privé inefficace, a tout intérêt à s'entendre avec Ottawa pour éviter de se noyer sous les contradictions et les coûts. Ce sont jusqu'à 3 milliards de dollars d'économies potentielles pour le Québec chaque année qui sont possible avec un tel régime. De quoi ravir les comptables de la CAQ qui, pour l'instant, regardent le train passer. L'idée est simple; en centralisant l'achat des médicaments à l'échelle du pays, nous allons négocier pour

32 millions de personnes au lieu des 8 millions du Québec, nous ne serons plus seul.

### Pourquoi un tel retard?

Pourquoi, en 2024, le Québec se tient-il encore à l'écart d'un régime universel? Les compétences, les juridictions... des mots creux quand les médicaments sont hors de portée pour des milliers de familles et de personnes âgées. La FTQ, elle, a été claire: il est temps que le Québec cesse de s'esquiver et s'entende avec Ottawa pour centraliser ces achats comme l'a déjà fait la Colombie-Britannique.

D'ailleurs, des conseillères régionales et des conseillers régionaux de la FTQ, des membres des Conseils régionaux de la FTQ et des militantes et militants ont procédé au cours de l'été à un blitz de rencontres pour échanger avec un groupe de députées et députés, et de ministres de la CAQ. L'objectif: les sensibiliser à l'importance pour le Québec de travailler avec le gouvernement fédéral pour que les Québécoises et Québécois puissent en arriver à se procurer leurs médicaments sans vider leur compte de banque. Dans l'ensemble, plusieurs ont été réceptifs aux arguments de la FTQ.

L'assurance médicaments publique et universelle c'est plus qu'une simple avancée. C'est un test de dignité pour le gouvernement québécois. Les chicanes de clôture ou la santé de la population? Un choix si simple, si on y pense bien. ■



Négociations dans les CPE

PAGE 5



1<sup>er</sup> Colloque sur la mobilisation

PAGE 14



Métier: installateur de chantier routier

PAGE 15



L'assurance médicaments publique et universelle; la FTQ y croyait bien avant tout le monde. En novembre 2018, la FTQ tenait son Colloque sur les régimes privés et public d'assurance médicaments. S'en est suivi des années de lobbying, de mobilisations, de revendications.



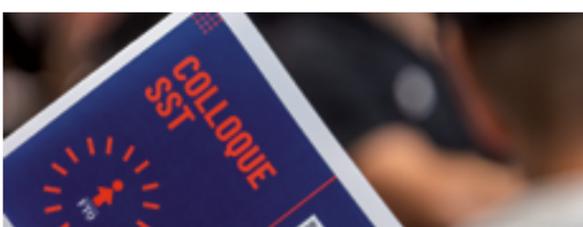
Négociations dans la construction

PAGE 4



L'UES 800 célèbre la francisation

PAGE 5



Colloque en SST 2024: un grand succès!

PAGE 12

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL  
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la  
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)  
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

# Dans ce numéro

## ACTIONS FÉMINISTES

Le 6 décembre, une journée essentielle	2
Enjeux féministes des prochaines élections fédérales	11
Une riposte féministe face à la montée de la droite	14

## ACTUALITÉS

Enfin, un premier pas vers un régime public et universel d'assurance médicaments !	1
Rencontre avec le ministre Jean-François Roberge	3
Improvisation dans la planification de l'immigration	3
Vif succès pour la rencontre avec les parlementaires de l'Assemblée nationale !	3
Fin d'un long lockout chez Vidéotron Gatineau	4
Négociation des conventions collectives 2025, c'est parti !	4
Avancées technologiques en construction	4
Fin de conflits aux Métallos	4
Pas de compromis sur l'avenir de nos enfants	5
Ottawa impose un arbitrage exécutoire	5
L'UES 800 célèbre la francisation	5
Poursuite de la grève au Comfort Inn de Baie-Comeau	5
Pour une transition juste et équitable	6
Enjeux féministes des prochaines élections fédérales	11
Mobilisation inspirante à la FTQ	14
Un premier colloque FTQ sur la mobilisation !	14

## À LA SOURCE

Une réussite pour le Colloque SST	12
En attendant le 6 octobre 2025...	12
Préserver la confidentialité des dossiers médicaux	12
Prix Bud Jimmerfield	13
Pourquoi l'intersectionnalité change tout	13
RPS : Une journée de réflexion réussie!	13

## CHRONIQUE ET OPINION

Éditorial - XXXX	3
L'épreuve des faits	11
Entre espoir et crainte	11
Métier : installateur de chantier routier	15

## ENTRAIDE SYNDICALE

Délégué social : solidarité sur mesure	6
12 <sup>e</sup> édition de l'Omnium de golf Guy-Champagne	6
RPS : Une journée de réflexion réussie!	13

## ENJEUX RÉGIONAUX

Un combat pour les régions	15
----------------------------	----

## ENVIRONNEMENT

Pour une transition juste et équitable	6
--	---

## FRANCISATION

Des rendez-vous incontournables en francisation !	2
Rencontre avec le ministre Jean-François Roberge	3

## GRAND DOSSIER : ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Une élection déterminante	8
Des alliances douteuses	8
Le mouvement syndical aux aguets	8
Un projet de société dangereux	9
Gouvernement Trudeau : un bilan en demi-teinte	10
Pour la FTQ, le vrai « gros bon sens », c'est	10
Comment faire une différence ?	10
La FTQ en action	10
L'épreuve des faits	11
Enjeux féministes des prochaines élections fédérales	11
Entre espoir et crainte	11

## CALENDRIER ET AVIS

34 <sup>e</sup> Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs	2
Le 6 décembre, une journée essentielle	2
Des rendez-vous incontournables en francisation !	2
Journée de réflexion sur l'action régionale de la FTQ	2
Séminaire FTQ sur la retraite et les assurances collectives	2
Prix Bud Jimmerfield	13
Décès de Rodrigue Lessard	14
Conflits en cours	15
Bienvenue à la FTQ	16
Documentaire sur la vie chère	16

## ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

# 34<sup>e</sup> Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs

Le prochain Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs de la FTQ se tiendra les 20 et 21 mai 2025 à Longueuil. Ce séminaire annuel se veut un lieu d'échanges, de ressourcement et de formation pour les personnes qui plaident les griefs en arbitrage ou qui s'intéressent à ce sujet. Un rendez-vous à ne pas manquer pour enrichir sa pratique en échangeant sur ses expériences et en prenant connaissance de différents sujets d'actualité reliés à l'arbitrage de griefs et au droit du travail!

Parmi les sujets abordés : l'incontournable revue des décisions et jugements marquant en matière de droit du travail de la dernière année et la réforme tant attendue en matière d'arbitrage de griefs au Québec.

Le coût d'inscription est de 175 \$, incluant le lunch du 21 mai 2025. D'autres détails sont à venir! Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, consultez la page Web: [ftq.qc.ca/seminaire-griefs-2025](http://ftq.qc.ca/seminaire-griefs-2025). ■



Les avocats et avocates obtiendront une attestation de participation à une formation reconnue selon les critères de la formation continue de leur ordre professionnel (sans frais supplémentaires).

## LES 12 JOURS D'ACTION 2024

# Le 6 décembre, une journée essentielle

Le 6 décembre 2024 marquera le sinistre 35<sup>e</sup> anniversaire de la tuerie de l'École Polytechnique, où 14 femmes ont été assassinées parce qu'elles étaient des femmes. Cette journée, au cœur des **12 jours d'action contre les violences faites aux femmes**, est un moment important pour rappeler l'urgence de mettre fin aux violences genrées.

Les syndicats, ainsi que tous les acteurs de la société civile, ont un rôle crucial à jouer pour que plus jamais une femme ne meure en raison de son genre. Il est impératif que nous soyons toutes et tous mobilisés pour créer des environnements sécuritaires et équitables sur les lieux de travail et ailleurs.

La FTQ vous invite à consulter ses réseaux sociaux pour plus d'informations sur les rassemblements de commémoration et pour vous impliquer dans cette lutte. Ensemble, nous pouvons dire : « Plus jamais ». ■

# Des rendez-vous incontournables en francisation !



Le 30 janvier 2025 à midi se tiendra une **conférence** en mode hybride, animée par Jean-Pierre Corbeil, sur le thème *Travailler en français au Québec : quels facteurs de réussite et quels obstacles ?* Inscription en ligne, événement gratuit, places en personne limitées. L'événement se tiendra à l'Édifice Fernand-Daoust (565, boulevard Crémazie Est, Montréal).

La **31<sup>e</sup> Rencontre annuelle des comités de francisation** se déroulera le 18 mars 2025, à la Maison de l'arbre du Jardin botanique à Montréal. Elle réunira les membres des comités de francisation de la FTQ et accueillera des invités de marque. (Inscription en ligne; événement gratuit, places limitées.)

À l'occasion de la **Semaine de la langue française et de la francophonie**, du 16 au 24 mars 2025, plusieurs activités ludiques et événements seront proposés par la FTQ en ligne. Restez à l'affût et visitez régulièrement le portail de la FTQ à la section *Langue et culture* pour connaître tous les détails !

La **formation Action syndicale en francisation** sera offerte le 20 février 2025 à l'Édifice Fernand-Daoust (565, boulevard Crémazie Est, Montréal). Inscrivez-vous dès maintenant : [ftq.qc.ca/action-syndicale-en-francisation](http://ftq.qc.ca/action-syndicale-en-francisation). ■



## SEMINAIRE RETRAITE ET ASSURANCES 2025

**1ER ET 2 AVRIL 2025**

Selon la conjoncture, les thèmes abordés incluent les changements législatifs, les initiatives syndicales en matière de sécurité financière à la retraite ainsi que les enjeux de placement, de financement et de gouvernance.

**Où?**

Sheraton Laval  
2440, autoroute des Laurentides E.  
Laval (Qc) H7T 0X5

**2**

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION**

[ftq.qc.ca/retraite-2025](http://ftq.qc.ca/retraite-2025)

# Journée de réflexion sur l'action régionale de la FTQ

Le 25 février 2025 la FTQ tiendra une journée de réflexion sur le thème *Nos régions : piliers d'une FTQ forte !* Visitez la page Web de l'événement pour connaître le programme et vous inscrire : [ftq.qc.ca/journee-de-reflexion-sur-laction-regionale-de-la-ftq](http://ftq.qc.ca/journee-de-reflexion-sur-laction-regionale-de-la-ftq). ■



## Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

**Présidente**  
Magali Picard

**Secrétaire général**  
Denis Bolduc

565, boul. Crémazie Est  
Bureau 12100  
Montréal  
Québec H2M 2W3

**Téléphone**  
514 383-8000

**Télécopie**  
514 383-0899

info@ftq.qc.ca  
ftq.qc.ca

**Rédacteur en chef**  
David Francke-Robitaille

**Collaboration**  
Serge Beaulieu, Chantal Bertrand, Yves-Aimé Boulay, Mathilde Caramagno, Gilles Chapadeau, Wilfried Cordeau, Sami Dellah, Marie-Lise Drapeau-Brisson, Lucie Enel, Manon Fournier, Magali Giroux, Marie-Claude Groulx, Mouna Kamel, Annie Landry, Pascal Langlois, Jean Laverdière, Guillaume Lavoie, Nicole Leblanc, Colin L'Ériger, Marc Maltais, Daniel Martel, Djamilia Mones, Lucie Morissette, Jessica Olivier-Nault, François Ouellet, Jessica Trépanier St-Georges, Catherine Veillette (FTQ); Stéphanie Boulay, Élisabeth Cloutier (FTQ-CONSTRUCTION); Clairandree Cauchy (MÉTALLOS); Lisa Djevahirdjian (SCFP); Dany Bolduc (SCFP-1500); Irina Badita, Maryse Valiquette (SQEES-FTQ); Cyntia Gagnier, Pascale St-Antoine (UES 800); Véronique Figliuzzi (UNIFOR)

**Conception graphique**  
Anne Brissette

**Illustrations**  
FTQ-Construction, Fabiana Marin

**Photos**  
Étienne Boisvert, Casadel Films, Simon Clark, CRFTQM, CRFTQMM, FTQ-Construction, Judith Giguère (FBDM), Mario Jean MADOC, MÉTALLOS-7065, MÉTALLOS-9414, Sara-Maude Ravenelle, SCFP, SNEAA, SQEES-FTQ

**Abonnement et changement d'adresse**  
mondeouvrier@ftq.qc.ca

**Tirage**  
29 500 exemplaires

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Imprimé sur du papier fabriqué par les travailleuses et travailleurs de la section locale 174 du syndicat Unifor à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN 0700-8783

UN RENDEZ-VOUS IMPORTANT EN FRANCISATION

# Rencontre avec le ministre Jean-François Roberge

Le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc, a rencontré le ministre responsable de la Langue française, Jean-François Roberge, le 18 octobre dernier. La discussion a permis d'échanger sur la situation linguistique

au Québec et sur l'offre de francisation.

La FTQ a réitéré ses positions en matière de langue au travail. Elle a notamment rappelé que l'intégration réussie des personnes immigrantes dans

la société québécoise passe par leur francisation; le succès de leur francisation est lié à une offre de cours de français pendant les heures de travail et sur les lieux de travail; les comités de francisation devraient être

mis en place dans toutes les entreprises dès qu'elles emploient plus de 50 personnes salariées.

La FTQ a fait part de sa déception relativement aux difficultés budgétaires rencontrées par les organismes de francisation. Elle a réitéré son souhait de voir rétablir l'incitatif gouvernemental pour les cours à temps partiel et pour les formations offertes par l'entreprise en milieu de travail. ■

IMPROVISATION DANS LA PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION

## Les travailleuses et travailleurs font les frais du manque de vision des gouvernements

Plus une seule semaine ne passe sans qu'une nouvelle annonce de Québec ou d'Ottawa ne vienne changer les règles en ce qui concerne les programmes d'immigration temporaire.

Pourtant, les appels à abolir le permis de travail fermé, première source de la vulnérabilité des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires, ne reçoivent toujours aucune réponse.

Avec l'intervention d'Ottawa visant à ramener dans la majorité des secteurs de l'économie une limite de 10 % de travailleuses et travailleurs étrangers

dans un établissement, ce sont des dizaines de milliers de personnes, déjà présentes sur le territoire, qui ne seront pas en mesure de renouveler leur permis de travail lorsque celui-ci arrivera à échéance. De nombreux travailleurs et travailleuses feront le choix de demeurer sur le territoire sans détenir de statut, ce qui les exposera à davantage

de précarité : personne ne sort gagnant de cette décision.

Le gouvernement doit de toute urgence prévoir des voies de passage exceptionnelles, pour les travailleuses et travailleurs étrangers qui sont déjà présents sur le territoire, afin de leur permettre d'acquiescer un statut permanent et pour éviter de les expulser. Or, celui-ci a plutôt annoncé, le 31 octobre dernier, un gel de l'immigration permanente. Cette décision ne va pas dans la bonne direction.

Si les besoins de main-d'œuvre sont permanents, ils doivent être comblés

par des travailleuses et travailleurs qui ont un statut permanent et qui ne forment pas une seconde classe de travailleuses et travailleurs, précaires et vulnérables à l'exploitation par les employeurs. Une bonne fois pour toutes, il faut cesser d'avoir recours aux programmes temporaires qui traitent les travailleuses et travailleurs étrangers comme de la main-d'œuvre jetable. Pour combler des besoins de main-d'œuvre permanents, les travailleuses et travailleurs doivent être accueillis de façon permanente. ■

## Vif succès pour la rencontre avec les parlementaires de l'Assemblée nationale !

La 7<sup>e</sup> rencontre annuelle de la FTQ avec les parlementaires de l'Assemblée nationale a été un vif succès ! C'est plus de 80 militantes et militants provenant de tous les secteurs d'activités, autant public que privé, et de toutes les régions qui ont rencontré les élus et élues, en octobre dernier, afin d'échanger sur les enjeux de leur région.

Ainsi, près d'une trentaine de députées et députés de toutes allégeances, incluant des ministres du gouvernement, ont pris part à cette journée de rencontres avec des membres de la FTQ. Cet exercice démocratique permet aux militantes d'aborder les enjeux prioritaires de la FTQ. ■



SARA-MAUDE RAVENELLE

## Regardons en avant !

Le résultat des élections chez nos voisins du Sud doit nous servir de leçon et nous motiver encore davantage dans notre campagne contre la droite. Nous le savons, il y aura des élections au Canada très bientôt, probablement au printemps.

En tant que syndicalistes, militantes et militants, et leaders de nos communautés, nous avons le devoir de rester informés, de ne pas céder aux slogans creux et vides de sens et d'exiger des personnes qui vont solliciter notre vote des réponses claires.

Nous, syndicalistes, militantes et militants, partageons des valeurs communes qui sont la justice sociale, la solidarité, l'équité et le droit fondamental à un travail décent. Nous nous battons tous les jours pour nous assurer que les travailleuses et travailleurs aient des salaires qui leur permettent d'avoir un toit, de se nourrir, de soutenir leurs familles, de vivre décemment et pour qu'ils aient accès à des services sociaux de base. Nous avons à cœur de bâtir une société juste. Oui, il y a des problèmes, mais les solutions miracles n'existent pas. Il faut militer pour maintenir ce qui a été durement gagné. Ce que nous voulons, c'est un monde meilleur qui regarde vers l'avant et non vers l'arrière en acceptant des reculs.

L'usure du pouvoir ne doit pas devenir une excuse pour mettre à la tête du pays une formation politique influencée par une droite opposée, entre autres, au libre choix en matière d'avortement, qui ne croit pas aux changements climatiques et dont on ignore les véritables intentions en matière de droit du travail et ce qu'il fera des programmes d'assurance dentaire et d'assurance médicaments publics, ainsi que de l'avenir du programme d'Allocation canadienne pour enfants.

Quelles sont les vraies valeurs de la droite conservatrice ? Quelles sont nos valeurs ? Il faut qu'on se parle, qu'on dialogue avec nos collègues, nos familles, nos jeunes adultes sur ce qui se prépare et des enjeux des prochaines élections. Il faut envoyer un message fort que les travailleuses et travailleurs du Québec et la société civile ne resteront pas les bras croisés si jamais un nouveau gouvernement, peu importe sa couleur, remet en question les programmes que nous avons mis tant d'années à faire adopter. Ce n'est pas vrai que le mouvement syndical restera silencieux !

### Célébrons nos victoires

L'adoption à Ottawa de la loi anti-briseurs de grève (même si elle ne sera en application qu'en juin 2025), la mise en place du régime de soins dentaires, du programme d'assurance médicaments et du programme national de garderies. Nous devons nous réjouir de ces victoires en espérant que le prochain gouvernement n'abolira pas ce que nous avons mis tant d'années à faire aboutir. Mais tout n'est pas rose de l'autre côté de la rivière des Outaouais. Par exemple, dans les dossiers des chemins de fer et des ports de Montréal, Vancouver et Québec, le fédéral a imposé un arbitrage exécutoire, tout en ordonnant le retour au travail, malgré que le droit de grève soit protégé par la Charte canadienne des droits et libertés et par la Constitution, geste qui a été dénoncé par la FTQ et nos syndicats affiliés.

Ne baissons pas les bras ! Rien n'est acquis et nous devons rester vigilants pour nous faire respecter !

Solidairement,

Magali Picard, présidente  
Denis Bolduc, secrétaire général

## Fin d'un long lockout chez Vidéotron Gatineau

En lockout depuis le 30 octobre 2023, les 214 travailleurs et travailleuses de Vidéotron Gatineau se sont prononcés, le 7 octobre dernier en faveur de l'entente de principe présentée la semaine précédente par l'employeur.



Après plus de 11 mois de conflit, de défis et de sacrifices, les membres ont enfin pris connaissance de l'entente de principe, qui marque une avancée majeure dans leur combat collectif pour la justice et la reconnaissance. L'entente de principe a été entérinée par près de 75 % des membres présents en assemblée.

L'entente prévoit entre autres des augmentations salariales rétroactives totalisant plus de 6 %, ainsi qu'un montant forfaitaire de 5 %.

Malgré certaines concessions, l'ensemble des travail-

leuses et travailleurs de Gatineau sera protégé par une clause de sécurité d'emploi qui s'appliquera pour toute la durée de la convention collective.

Finalement, favorisant la conciliation travail-famille, l'entente a aussi permis de consolider des horaires de jour du lundi au vendredi au service à la clientèle en plus de mettre en place des horaires sur quatre jours par semaine pour 25 % des effectifs. ■

### INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

## Négociation des conventions collectives 2025, c'est parti !

Moins d'un an après la fin du dernier maraudage dans l'industrie de la construction, la période de négociation est maintenant entamée. Les conventions collectives des quatre secteurs de l'industrie de la construction – industriel, institutionnel et commercial, génie civil et voirie, et résidentiel – viendront à échéance le 30 avril prochain. Les démarches s'enchaînent depuis l'automne pour faire valoir les droits et les intérêts des travailleuses et travailleurs durant cette importante période de négociations.

Le dépôt de l'avis de négociation a été effectué en octobre dernier par l'Alliance syndicale, composée des cinq syndicats de la construction : FTQ-Construction, Syndicat québécois de la construction (SQC), Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International), CSD-Construction et CSN-Construction. Il s'agit d'une correspondance adressée au ministre du Travail et aux associations patronales, consistant à les informer de la disposition de l'Alliance à entamer le processus de négociations.

Afin de monter le cahier des demandes, les 17 syndicats affiliés à la FTQ-Construction ont collecté et compilé



des informations sur les chantiers, par le biais de consultations auprès des membres et lors d'assemblées. Ces revendications ont été partagées avec les autres membres de l'Alliance syndicale – ayant aussi réalisé l'exercice – dans le but de produire les cahiers de demandes. Une fois la compilation effectuée, les demandes ont ensuite été déposées à l'ensemble des associations patronales avec lesquelles les négociations sont effectuées.

Éric Boisjoly, directeur général de la FTQ-Construction, est le porte-parole officiel de l'Alliance syndicale. Fort de son expérience sur différentes tables de négociations et toujours connecté aux réalités des chantiers, il ne manquera pas de rappeler aux patrons qu'ils avaient refusé d'ouvrir la convention collective pour pallier le manque à gagner lié au pouvoir d'achat des travailleuses

et travailleurs de l'industrie. Comme l'ensemble de la population du Québec, la crise de la vie chère touche les membres de près, leurs revendications seront mises de l'avant sans relâche.

Les négociations dans l'industrie de la construction touchent un nombre important de foyers québécois. On compte plus de 200 000 travailleuses et travailleurs de la construction, œuvrant aux quatre coins du Québec.

Le processus de négociations est long – il risque de s'étendre sur plusieurs mois. Pendant ce temps, il est essentiel de parler massivement de nos revendications sur les chantiers, de sensibiliser nos membres, leur famille, ainsi que le grand public. Il est primordial pour les travailleuses et travailleurs de maintenir leur mobilisation. Leur voix compte et elle sera entendue ! ■

## AVANCÉES TECHNOLOGIQUES EN CONSTRUCTION Pas à n'importe quel prix !

Le 8 octobre dernier, la FTQ-Construction faisait partie d'un groupe de témoins comparissant dans le cadre d'une étude sur les avancées technologiques dans le domaine de la construction domiciliaire à la Chambre des communes. Lors de son allocution, trois défis centraux de l'introduction de nouvelles technologies ont été évoqués : l'adaptation des compétences, l'adaptation de la santé et sécurité du travail et les changements culturels.



### Adaptation des compétences

Ce sont les travailleuses et travailleurs qui mettent en place et donnent vie aux initiatives et aux projets innovants. La formation professionnelle est cruciale pour leur permettre de bâtir les infrastructures du futur, au niveau requis.

Au Québec, la FTQ-Construction revendique un diplôme d'études professionnelles (DEP) obligatoire pour toutes les compagnonnes et tous les compagnons. Un DEP peut être obtenu de façon continue avant d'entrer sur le marché du travail ou de façon fractionnée dans une alternance travail-études au cours de l'apprentissage d'un métier ou d'une occupation.

### Adaptation de la santé et sécurité du travail

Année après année, la construction est la plus mortelle des industries du Québec. L'introduction de nouvelles technologies doit se faire en respect de la vie des travailleuses et travailleurs. Rappelons-nous l'introduction de l'amiante dans l'industrie de la construction, un produit alors considéré comme un matériel miracle, et qui est aujourd'hui la plus grande source de décès de l'industrie, 15 ou 20 ans après exposition. Le passé doit impérativement nous servir de leçon.

Les nouvelles technologies ne doivent pas contrevenir à la santé et à la sécurité ou même devenir des outils de surveillance continue sur les chantiers. Des précautions doivent être prises afin de ne pas violer les droits et libertés des travailleuses et travailleurs, et ce, au nom de la productivité.

### Changements culturels

L'industrie de la construction est saisonnière, sujette aux fluctuations cycliques. Modifier des façons de faire demande du temps, de l'attention et de l'adaptation; trois éléments qui ont tendance à ralentir la production. Les entrepreneurs n'introduiront pas d'eux-mêmes des propositions innovantes si c'est pour perdre un appel d'offres. Les travailleuses et travailleurs, pour leur part, ne contrediront pas un patron sur l'exécution d'une tâche si cela peut risquer d'entraîner une mise à pied.

Sans contraintes, sans obligations et sans pénalités, les changements structurants nécessaires à l'implantation de nouvelles technologies respectueuses de la santé et sécurité des travailleuses et travailleurs, ainsi que de leurs droits, ne se feront pas. Notre vigilance est de mise, restons aux aguets. ■

## Fin de conflits

### Termaco à Saint-Jean-sur-Richelieu

Après presque trois mois de grève, les 90 membres du Syndicat des Métallos de l'usine de transformation de métal en feuilles de Saint-Jean-sur-Richelieu ont ratifié, le 12 septembre dernier, une entente de principe conclue par leur comité de négociation, mettant ainsi fin au conflit qui avait cours depuis le 17 juin. Le litige portait essentiellement sur la rémunération.

Le contrat comprend une hausse de salaire immédiate de 10,5 %, dont 7 % est rétroactif à octobre 2023, soit l'échéance de la convention collective précédente. Par la suite, les hausses seront de 3 % pour chacune

des deux années suivantes, de 3,5 % pour la quatrième année et de 4 % pour la dernière année.

« Ce sont des hausses de salaire qui atteignent presque la barre fixée par les membres. Nous sommes fiers de la bataille menée pour obtenir leur part du gâteau », souligne le président de la section locale 8896 des Métallos, Guillaume Saint-André.

Le résultat final de la convention collective s'avère supérieur à la contre-proposition syndicale faite avant le déclenchement de la grève et que l'employeur avait rejetée du revers de la main.

### Brenntag à Lachine

La dizaine de travailleurs du Syndicat des Métallos

de l'entrepôt de distribution de produits chimiques Brenntag à Lachine (section locale 7625) a mené une grève de 4 semaines qui s'est conclue le 30 octobre dernier avec l'adoption d'une nouvelle convention collective dans une proportion de 75 %. Ces travailleurs réclamaient des augmentations de salaire à la hauteur du contexte économique. Le conflit s'est réglé avec des hausses salariales de 15,5 % sur 4 ans. De plus, le système de primes et de travail à taux double a été amélioré, notamment pour les tournées de 60 heures effectuées en partie les fins de semaine. La solidarité a été au rendez-vous afin de les appuyer dans cette lutte. ■



NÉGOCIATIONS DANS LES CPE

## Pas de compromis sur l'avenir de nos enfants

Le Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-FTQ) est en négociation depuis plusieurs mois avec le ministère de la Famille, alors que la convention collective des centres de la petite enfance (CPE) est échue depuis mars 2023.

Loin de se résumer à un simple manque de personnel, cette situation révèle des enjeux profonds de reconnaissance et d'équité.

### Une rémunération ridicule

Les travailleuses du SQEES réclament un rattrapage salarial comparable à celui du secteur public, ainsi qu'une hausse de 12 %

sur trois ans. L'objectif est d'assurer aux éducatrices et à tous les autres titres d'emploi du réseau une rémunération qui reflète l'importance de leur rôle et de leurs compétences.

Il faut savoir qu'une éducatrice qualifiée en CPE débute avec un salaire de 21,50 \$, 12 % plus bas que dans un centre de service scolaire,

rendant le secteur de l'éducation plus attractif. Attirer et retenir des professionnelles qualifiées devient quasi impossible en CPE sans une révision des grilles salariales.

La présidente du SQEES, Sylvie Nelson, demande : « Pourquoi le Québec se refuse-t-il encore à reconnaître la vraie valeur des emplois en petite enfance ? »

### Les enfants à besoins particuliers au cœur des négociations

Le manque de ressources pour les enfants à besoins particuliers constitue une autre

pierre d'achoppement. L'accès aux subventions, attaché à des diagnostics formels, exclut de nombreux enfants qui, sans avoir été diagnostiqués, nécessitent un soutien éducatif adapté. Les éducatrices se retrouvent freinées par une bureaucratie paralysante. Recevoir un diagnostic peut s'étendre sur plus d'un an, compromettant le développement de l'enfant et la mission pédagogique du réseau. Pourtant, un rapport conjoint du ministère, de l'employeur et du syndicat a déjà démontré la nécessité d'un financement anticipé et ajusté, permettant une



SQEES-FTQ

intervention rapide pour une égalité des chances dès le préscolaire.

### Investir dans l'avenir du Québec

Alors que les négociations se poursuivent, le SQEES mobilise ses membres. En l'absence de solutions concrètes, des moyens de pression, y compris

la grève, sont envisagés pour assurer des conditions justes et pérennes pour toutes les intervenantes en petite enfance. « Soutenir l'avenir du Québec, c'est aussi et surtout soutenir celles qui, jour après jour, contribuent à bâtir un avenir plus juste pour les générations à venir », plaide Sylvie Nelson. ■

PORTS DE MONTRÉAL, QUÉBEC ET VANCOUVER

## Ottawa impose un arbitrage exécutoire



Au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement fédéral a cédé aux pressions des associations patronales en imposant le 12 novembre dernier un

retour au travail en même temps qu'un arbitrage exécutoire obligatoire.

Dans le cas du port de Montréal, ce geste arrive alors que les travailleuses et travailleurs

avaient été mis en lockout le dimanche précédent, soit le 10 novembre.

À Montréal, les débardeurs ont déploré l'arrogance de l'employeur qui, au lieu

de négocier de bonne foi, a choisi la stratégie de la chaise vide et décrété un lockout.

Pour les travailleuses et travailleurs membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-375), il est temps de moderniser les pratiques de travail concernant principalement les horaires de travail et la conciliation travail-famille, malheureusement leurs demandes restent sans réponse.

Les débardeurs du port de Montréal déplorent le manque de volonté de négocier de la part l'Association des employeurs maritimes (AEM) concernant principalement les horaires de travail et la conciliation travail-vie personnelle.

### Situation au port de Québec

À Québec, l'imposition par le fédéral d'un arbitrage exécutoire et le retour au travail mettent fin à

plus de deux années de lockout. Deux années où des familles et des vies ont été bouleversées par un employeur sans scrupules. Lors du dernier Conseil général de la FTQ, les militantes et militants ont été invités à participer à une campagne de soutien, *Adoptez un lockouté* qui vise à rappeler que derrière chaque lockout, il y a des personnes réelles. Le site **mobilisation.quebec** donne la parole aux débardeurs du port



PHOTOS SCFP

de Québec. Comme Fred et Myriam, qui attendent leur premier enfant, les lockoutés partagent leurs histoires pour que chacun comprenne l'impact humain de ce conflit. ■

## L'UES 800 célèbre 25 ans de francisation dans le secteur du vêtement et 20 ans dans celui de l'entretien ménager

Cela fait maintenant plus de 25 ans que des initiatives ambitieuses de francisation en milieu de travail ont été mises en place dans plusieurs entreprises syndiquées à l'Union des employés et employées de service (UES 800) afin de promouvoir l'apprentissage de la langue française.

La francisation en milieu de travail a permis à de nombreux membres de bénéficier d'une intégration plus harmonieuse grâce aux programmes d'enseignement adaptés à leurs réalités. Ainsi, les membres de l'UES 800 ont pu améliorer leurs compétences en français, créant ainsi un environnement de travail plus inclusif, renforçant la fierté linguistique tout en contribuant à une meilleure cohésion des équipes de travail et en solidifiant la solidarité syndicale.

Au fil des ans, ce sont près de 14137 heures de formation qui ont été données aux membres de la division vêtements et, pour la division entretien ménager, ce sont près de 20000 heures

qui ont été offertes. Ce projet n'aurait pas été possible sans le partage de responsabilités entre l'UES 800 et l'entreprise d'économie sociale Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre (FBDM). Le programme de francisation en milieu de travail fait donc la fierté de l'UES 800, tout comme le prix Coup de cœur de l'Office québécois de la langue française remporté plusieurs années consécutives grâce au travail des membres, des responsables de l'UES 800 et de son partenariat avec FBDM.

« Depuis maintenant 25 ans, l'UES 800 s'implique et se mobilise activement pour la francisation en milieu de travail. Nous pouvons toutes



JUDITH GIGUÈRE - FBDM

Pour l'UES 800, la francisation offre la chance de se rapprocher des membres afin de leur parler de leurs droits, de leur convention collective et de leurs conditions de travail. Plusieurs membres, ayant bénéficié du programme de francisation, se sont impliqués par la suite dans la structure syndicale en occupant des postes de délégués et d'officiers syndicaux.

et tous être fiers des résultats extraordinaires que nous avons réalisés. La promotion de la langue française est non seulement un atout pour la diversité culturelle, mais aussi un élément central pour l'accueil, l'intégration des immigrants et des travailleurs étrangers tout en favorisant l'implication et la solidarité syndicale»,

mentionne la présidente de l'UES 800, Cristina Cabral.

Malgré le chemin parcouru, il est impératif de continuer à faire la promotion de la francisation en milieu de travail afin que les formations soient tenues durant les heures de travail, car c'est la clé d'un mouvement syndical inclusif et solidaire. ■

## Poursuite de la grève au Comfort Inn de Baie-Comeau

La grève amorcée le 22 mars 2024 au Comfort Inn de Baie-Comeau est toujours en cours. La vingtaine de travailleuses du Syndicat des Métallos (section locale 7065) revendiquent des conditions de travail équivalentes à la moyenne de celles en vigueur dans les hôtels syndiqués Métallos sur la Côte-Nord. L'employeur, InnVest Hotels, fait la sourde oreille aux revendications des travailleuses.

Le Syndicat des Métallos entend donc, au cours des prochaines semaines, organiser des activités de piquetage secondaire devant des établissements opérés par le même groupe. On invite les personnes militantes de la FTQ à rester à l'affût des activités de mobilisation dans les différentes régions du Québec, pour venir appuyer la lutte de ces travailleuses.

« Les petits groupes de travailleuses et travailleurs doivent sentir toute la force du mouvement syndical. La force du collectif peut faire la différence dans un conflit de travail qui s'éternise », fait valoir le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux. ■



MÉTALLOS-7065

# Pour une transition juste et équitable

Le 27 septembre dernier, le mouvement *Ensemble pour la suite du monde*, qui regroupe plus d'une cinquantaine d'organisations de la société civile, a tenu des manifestations dans 17 municipalités à travers le Québec, chacune apportant son expertise unique et mobilisant ses membres pour exiger une transition juste et équitable.

L'objectif principal de cette mobilisation était d'exiger du gouvernement une véritable transition écologique et sociale, incluant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la protection de la biodiversité, la justice sociale et des investissements dans des énergies renouvelables accessibles à toutes et à tous, et de dénoncer le « ras-le-bol » généralisé de la population face à nos gouvernements qui manquent cruellement d'écoute.

À Montréal, l'événement a débuté vers 18 h 15 au Monument George-

Étienne Cartier. Les manifestantes et manifestants ont emprunté les rues de la métropole pour se déplacer en direction du bureau du premier ministre où une chorale a chanté des hymnes pour la transition juste. Avant de poursuivre leur marche jusqu'à la Place du Canada, alors qu'au même moment la Biosphère s'illuminaient et que des projections visuelles étaient réalisées sur plusieurs bâtiments en soutien à la cause.

La soirée s'est conclue avec des discours électrisants des leaders du mouvement, suivis d'une demande



d'action politique : envoyer des courriels au premier ministre et aux personnes députées de sa circonscription pour exiger une transition sociale et environnementale. Par exemple,

les participantes et participants pouvaient écrire : « Monsieur le Premier Ministre, je vous demande de prendre des mesures immédiates pour assurer une transition écologique juste et équitable, incluant la

réduction des émissions de gaz à effet de serre et la protection de la biodiversité. »

Vous pouvez joindre votre voix aux manifestantes et manifestants en passant à l'action ici :

[pourlasuitedumonde.ca/action](https://pourlasuitedumonde.ca/action) ■



## ENTRAIDE SYNDICALE

### Délégué social : solidarité sur mesure

C'est une dizaine d'années après l'arrivée de John Alejandro Gonzalez au Saguenay que son parcours l'a amené à s'impliquer comme délégué social (DS) chez Rio Tinto.

#### Les débuts de l'engagement

En 2011, il rencontre le réseau des DS pour la première fois. Sa conjointe tombe gravement malade, et cet événement a impact considérable sur lui. Un délégué social vient le voir et lui parle des ressources

disponibles. Cette rencontre lui ouvre les yeux sur l'importance de ce réseau. « Je ne m'étais pas impliqué tout de suite, mais quelques années plus tard, après avoir moi-même été diagnostiqué d'une maladie rare et incurable, j'ai décidé de m'engager. » Cette implication a changé John Alejandro, tant sur le plan

personnel que professionnel. « Avant, j'étais très tranchant, mais aujourd'hui, je suis plus ouvert à comprendre pourquoi une personne agit comme elle le fait. On ne sait jamais ce que quelqu'un traverse, et il est important de le prendre en compte afin d'être solidaire. »

#### Un rôle de soutien essentiel

Son rôle, il le résume simplement : être là. « Tu n'es pas un travailleur social, encore moins un infirmier. Ton rôle, c'est d'écouter, de montrer la bonne direction. » Mais il y a une nuance essentielle ;



chaque personne déléguée adapte son approche à sa réalité. « Ce n'est pas pareil d'être DS dans un petit village du Nord-du-Québec ou en plein

centre-ville de Montréal. Les besoins ne sont pas les mêmes ni les solutions. » Ce sont les particularités de chaque communauté et de chaque environnement de travail qui dictent la manière dont une déléguée sociale ou un délégué social exerce son rôle, que ce soit en matière de santé mentale, de conflits au travail ou de soutien personnel. « Au Saguenay, comme ailleurs, tu t'adaptes, tu fais avec ce que tu as, en gardant à l'esprit que ton boulot, c'est de tendre la main, pas de résoudre tous les problèmes toi-même. » Cette

flexibilité est au cœur de l'efficacité du réseau des DS.

#### Un réseau en expansion

Pour ceux qui hésitent à s'impliquer dans le réseau des DS, il a un message simple : « Tu peux vraiment faire la différence dans la vie de quelqu'un. Même si c'est juste une personne, ça vaut le coup. » Il encourage ses collègues et les employeurs à soutenir le réseau, soulignant que les DS aident à réduire l'absentéisme en s'attaquant aux problèmes de santé mentale et personnels. ■



### 12<sup>e</sup> édition de l'Omnium de golf Guy-Champagne du Conseil régional FTQ Montérégie

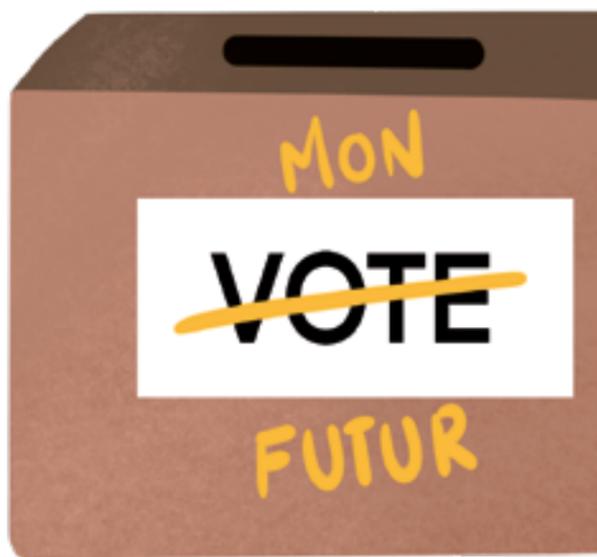
C'est sous la présidence d'honneur du directeur québécois du Syndicat des Métallurgistes, Dominic Lemieux, que s'est déroulé ce tournoi de golf au profit de Centraide Sud-Ouest et de Centraide Richelieu-Yamaska. Cette année, c'est plus de 160 participantes et participants provenant en majorité des syndicats affiliés au Conseil régional FTQ Montérégie et des employeurs qui ont participé à l'événement, dont le principal partenaire était la Caisse Desjardins des Travailleurs et travailleuses unis. Depuis la création de cette activité, c'est plus de 245 000 \$ qui ont été amassés au profit des Centraide de la région, dont 50 000 \$ cette année. Merci aux personnes participantes et aux commanditaires pour ce succès et leur engagement social! ■

# Grand dossier Élections fédérales: Quel avenir pour les travailleuses et travailleurs?



FABIANAMARIN

La victoire de Donald Trump chez nos voisins du Sud résonne jusque chez nous. En plus de craindre l'imposition de mesures économiques inquiétantes et la détérioration du filet social américain, il faut craindre un effet miroir ici, au Canada et au Québec. La droite conservatrice canadienne s'active, reprenant le langage et les slogans creux, imitant la violence et les mensonges de la campagne électorale républicaine. Alors que des élections fédérales peuvent être déclenchées à tout moment, la FTQ publie dans cette édition du *Monde ouvrier* un cahier spécial présentant le vrai visage de la droite conservatrice de Pierre Poilievre. Un outil pratique pour informer nos militantes et militants afin de bien cerner le personnage et sa vision ou son absence de vision.



## Une élection déterminante

L'accord fragile entre le gouvernement libéral et le Nouveau Parti démocratique (NPD) permettait à Justin Trudeau de se maintenir au pouvoir. En le déchirant, en septembre dernier, Jagmeet Singh a déclenché le compte à rebours vers une élection générale cruciale pour l'avenir du Canada.

Les sondages pointent vers une victoire écrasante du Parti conservateur de Pierre Poilievre, malgré sa vision prônant l'austérité, avec des coupes dans les services publics, l'assurance-emploi, l'allocation pour enfants, les soins dentaires, l'assurance médicaments et menaçant le droit à l'avortement. Les provinces, à l'exception du Québec, semblent prêtes à céder à cette vague conservatrice, portées par un désir brûlant de changement. Le gouvernement libéral est en chute libre dans les sondages, et l'électorat regarde de l'autre côté de la clôture alors que l'herbe semble plus verte.

Pierre Poilievre a réussi à récupérer la frustration de la classe moyenne et à imposer les conservateurs comme solution face à l'usure du pouvoir du gouvernement Trudeau. Derrière un charisme forgé à coups de formules chocs et d'efforts pour se rapprocher du « vrai monde », il cache une vision du Canada qui inquiète. Son projet politique, antisindical, antisocial et discriminatoire envers les minorités, doit être dévoilé.

Le mouvement syndical doit envoyer un message clair face à une vision qui ne correspond ni à ses valeurs ni à ses priorités et encore moins aux intérêts des travailleuses et travailleurs. ■

## LE VRAI VISAGE DE LA DROITE CONSERVATRICE

### Des alliances douteuses

Pour se hisser à la chefferie conservatrice, Pierre Poilievre n'a jamais hésité à élargir sa base d'appuis auprès de groupes aux convictions inquiétantes. Si le chef est issu de la droite économique (dédiée au libre marché et à la réduction de l'État), il doit composer avec la frange morale et religieuse (valeurs traditionnelles, conservatisme social, opposée aux droits des minorités sexuelles ou culturelles, ainsi qu'à l'avortement) qui compose son parti, assure son financement, et avec laquelle il partage des valeurs. L'appui au Convoi de la liberté lui a permis de tisser des liens avec des conspirationnistes, antivaccins, suprémacistes et autres groupes d'extrême droite, souvent hostiles aux institutions et à toute intervention de l'État. On voit fréquemment des députées et députés conservateurs s'afficher avec des membres des groupes antiavortement, homophobes ou transphobes, misogynes ou masculinistes, sous l'œil permissif de Pierre Poilievre, qui fait mine de ne rien voir. Certains d'entre eux ont même rencontré un parti allemand d'extrême droite.

La coalition de ces différents groupes influents que semble devenir le Parti conservateur pose question. Quelles priorités sociales animent un gouvernement Poilievre, et comment compte-t-il satisfaire les attentes de

ces groupes qui ont une conception marginale de l'ordre moral et du rôle des institutions politiques ?

#### Une fausse idée de la liberté

Le chef conservateur dit qu'il fera du Canada le pays le plus libre du monde, mais cette formule accrocheuse masque une vision réductrice de la liberté, fondée uniquement sur les libertés individuelles et dépouillée des protections sociales et collectives. Dans cette vision conservatrice, il n'y a que le libre marché qui importe. On réduit l'importance du rôle de l'État, des lois du travail, des programmes sociaux et des mécanismes de redistribution de la richesse. Quand règne la loi de la jungle, ce sont les plus forts, c'est-à-dire les plus riches, qui accumulent richesses et privilèges alors que le reste de la population en paie le prix.

#### Le flou dans la bergerie

Pierre Poilievre entretient malicieusement un voile de mystère autour de ses positions. Ses attaques à l'endroit de ses adversaires cachent l'absence de propositions concrètes. À l'image de Donald Trump, il privilégie la « politique spectacle » au Canada. Il joue sur le ras-le-bol du « vrai monde ». Ce populisme semble séduire une part importante de l'électorat.

Il joue la méfiance envers l'élite internationale, il se prend en photo avec des ouvrières et

ouvriers d'usine et se dit à la défense des gens ordinaires face à l'inflation, la crise du logement et les multinationales. En soutenant le Convoi de la liberté ou les provinces qui remettent en question la « théorie du genre » dans les écoles, le « candidat antiwoke » met plutôt l'accent sur les valeurs morales et identitaires, faisant appel aux émotions bien plus qu'à la raison. Ce style à la Trump peut permettre de remporter une élection, mais une fois au pouvoir, un leader doit gouverner dans l'intérêt de tout le monde. Ses valeurs profondes et sa conception du monde sont connues, mais quelles sont ses intentions politiques ? La population mérite pourtant la transparence et la franchise de la part de celui qui aspire à la diriger.

#### Profession : politicien

Pierre Poilievre devient député à seulement 25 ans en 2004. Il obtient alors un salaire de 141 000 \$, ainsi qu'une allocation complémentaire de 24 500 \$ par an.

Ironiquement, celui qui avait proposé de limiter les parlementaires à deux mandats pour éviter que la politique ne devienne une carrière à vie a célébré l'été dernier ses 20 ans au Parlement canadien.

Pierre Poilievre n'a jamais partagé les réalités quotidiennes des travailleuses et travailleurs qui peinent à joindre les deux bouts

et qui doivent faire des sacrifices. Et surtout, on ne l'a jamais vu sur un piquet de grève ni en soutien concret aux revendications des syndicats. Son passage au Parlement reste marqué par une défense des multinationales et des intérêts privés, loin des préoccupations du monde ordinaire.

#### Un marketing électoral

Les médias d'information traditionnels vivent des moments difficiles, particulièrement depuis qu'Internet permet à chaque personne de trouver des sources qui confirment ses opinions. Plusieurs politiciennes et politiciens, estimant ne plus dépendre des journalistes pour livrer leur message, tournent le dos, évitent ou ridiculisent leur travail.

Le chef conservateur s'inscrit dans cette mouvance. Il contrôle son message, avec des slogans, des clips chocs et des rassemblements calculés, tout en évitant de répondre aux questions des médias parlementaires.

Pierre Poilievre mise sur les réseaux sociaux pour livrer des messages taillés sur mesure pour chaque segment de sa base. Par exemple, les chasseuses et chasseurs reçoivent des messages sur le droit aux armes à feu. Chaque personne voit ce qui résonne avec ses valeurs, sans avoir accès à l'ensemble du projet conservateur.

Ce n'est pas de l'information, c'est du marketing. ■

## Le mouvement syndical aux aguets

Entre 2011 et 2012, le gouvernement Harper dont faisait partie Pierre Poilievre est intervenu à cinq reprises pour mettre un terme à des négociations, forcer un retour au travail ou imposer une offre finale chez Postes Canada, Air Canada et Canadien Pacifique.

Il a également imposé une loi (C-525) pour faciliter la désyndicalisation des personnes employées dans des entreprises de compétence fédérale et rendre la syndicalisation plus difficile en remplaçant l'accréditation par carte par un système à deux paliers avec vote secret, permettant aux entreprises comme Walmart et Amazon de s'immiscer dans les campagnes de

syndicalisation, dénigrant les syndicats et même congédiant les personnes qui militent pour les droits des travailleuses et travailleurs.

En 2013, le même gouvernement fait adopter une mesure pour éliminer le crédit d'impôt fédéral de 15 % des fonds de travailleurs. La FTQ avait alors vivement dénoncé cette décision qui venait nuire aux

personnes épargnantes à revenu modeste.

Pierre Poilievre a promis qu'il n'adopterait pas de politiques antisyndicales s'il devenait premier ministre et que cet engagement sera écrit dans sa plateforme électorale. Il fait mine de croire aux organisations ouvrières tandis qu'il soutenait les réformes antisyndicales de Stephen Harper. Semble-t-il que ses visites dans les milieux de travail lui auraient permis de faire évoluer sa pensée et de devenir pro-syndical.

Est-ce que les syndicats, leurs pratiques et leurs positions ont changé à ce point en l'espace de quelques années ? Non ! Comment expliquer cette reconversion soudaine ? Dans tous

les cas, la FTQ le prend au mot concernant l'absence de projet de loi antisindical. S'il est élu, la FTQ surveillera de près les actions de son gouvernement en lui rappelant ses engagements et ses paroles.

#### L'ombre du Right-to-work

En 2012, Pierre Poilievre était un fervent défenseur du *Right-to-work*, un principe qui interdit de forcer une personne qui fait partie d'une unité d'accréditation à devenir membre du syndicat et à payer la cotisation syndicale. Elle doit cependant bénéficier de tous les avantages de la convention collective. Le syndicat peut être poursuivi

s'il est soupçonné de ne pas représenter équitablement toutes les personnes salariées de l'unité, que ces dernières paient ou non leur cotisation.

#### Les dangers des lois de type Right-to-work

Les syndicats ont moins de moyens pour jouer adéquatement leur rôle, soit de négocier des conventions, de défendre les personnes salariées, d'informer, de former, de soutenir les grévistes, etc.

Les lois *Right-to-work* affaiblissent la solidarité en permettant deux classes de personnes salariées dans la même unité d'accréditation : celles qui paient et celles qui ne paient pas.

Avec des revenus moindres, les ressources qui peuvent être consacrées à la syndicalisation de nouvelles personnes membres sont tout aussi réduites. On se retrouve avec un mouvement syndical de plus en plus faible.

Plusieurs études réalisées aux États-Unis avancent que les salaires dans les États *Right-to-work* sont de 3,1 % inférieurs à ceux des autres États.

Les États américains *Right-to-work* attirent surtout des entreprises qui veulent payer de bas salaires.

Elles ne permettent pas, comme le prétendent leurs défenseurs, de créer plus d'emplois. ■

# Un projet de société dangereux



## Un climat en danger

Le Parti conservateur du Canada (PCC) n'a aucun plan pour atteindre les cibles d'émissions de gaz à effet de serre (GES) auxquelles le Canada s'est engagé dans les accords internationaux.

En plus d'abolir la taxe carbone, le PCC souhaite la construction de pipelines pour acheminer le pétrole de l'ouest vers l'est, et l'intensification de l'exploitation pétrolière en haute mer ou dans les sables bitumineux. Il encourage le recours à l'énergie nucléaire et la production d'énergies et de carburants alternatifs. Loin d'impliquer l'État dans l'effort général de sobriété carbonique, le PCC misera sur la volonté individuelle et l'autorégulation par le libre marché. ■

## Pas de sortie de crise en habitation

Partout au pays, les logements sont de plus en plus rares et les prix ont explosé depuis la pandémie. Les solutions des conservateurs pour régler cette crise relèvent de la pensée magique ; laisser le privé construire davantage de logements avec le moins de contraintes possible. Pourtant, une sortie de crise passe inévitablement par un rôle accru de l'État pour serrer la vis aux spéculateurs, garantir le droit au logement et construire des logements sociaux. Alors que la collaboration entre les trois paliers de gouvernement apparaît essentielle, Pierre Poilievre préfère insulter la mairesse de Montréal et le maire de Québec.



## Des familles moins bien soutenues

Au cours des dernières années, le gouvernement libéral a mis sur pied plusieurs programmes qui soutiennent les familles comme l'Allocation canadienne pour enfants. Ce programme a permis à des centaines de milliers de familles de se sortir de la pauvreté. Les conservateurs laissent toutefois planer le doute sur ce qu'il en adviendra une fois au pouvoir. Bien qu'imparfait, le programme national de soins dentaires permet tout de même aux familles et aux personnes âgées qui n'en avaient pas les moyens d'aller chez le dentiste. Et les conservateurs ont tout fait pour en bloquer l'adoption. En 2023, le PCC a appuyé, après des années d'opposition, un projet de loi pour un programme national de garderies. Ce tiède revirement ne change rien à la philosophie générale de ce parti où l'État doit intervenir le moins possible, même si cela vient en aide aux familles. ■

## Poilievre, complice silencieux des attaques contre les droits des femmes

Se déclarant pro-choix, Pierre Poilievre a affirmé qu'un gouvernement conservateur ne déposerait pas de projet de loi anti-avortement. Il ajoute cependant qu'il permettrait à ses députées et députés de déposer un projet de loi privé sur le sujet et n'imposerait pas la ligne de parti à ce sujet. Rappelons que lors de sa course à la chefferie, il comptait parmi ses soutiens 32 personnes élues opposées à l'avortement. Les votes du chef conservateur des deux dernières décennies montrent qu'il a d'ailleurs appuyé cinq de ces « votes libres » au détriment des droits des femmes.



De plus, en 2022, on découvrait qu'une cinquantaine des vidéos YouTube de Pierre Poilievre contenaient le mot-clic caché, #mgtow (*Men going their own way*), lié à un mouvement antiféministe. Cette tactique, ses actions passées et ses alliances douteuses révèlent son appui à des forces cherchant à éroder les droits des femmes.

## Les droits des minorités en danger ?

En 2005, Pierre Poilievre définit le mariage comme l'union entre un homme et une femme. Récemment, il a déclaré « *que le mariage gai est un succès* ». Il est surprenant de constater le nombre de fois qu'il a changé de position sur des questions de valeurs fondamentales. Certains des députés conservateurs n'hésitent d'ailleurs pas à s'opposer ouvertement au mariage gai. ■

## Vers une économie déconnectée

Malgré sa tentative de courtiser la classe moyenne, le Parti conservateur du Canada (PCC) a toujours été au service des grandes entreprises. Il a déjà émis l'idée de congédier le patron de la Banque du Canada et de lui interdire d'imprimer des billets de banque. Il propose de faire du Canada la capitale mondiale du bitcoin alors que ces mêmes entreprises sont soumises à des risques réels de volatilité selon l'Autorité des marchés financiers (AMF).

## Oubliez l'assurance médicaments

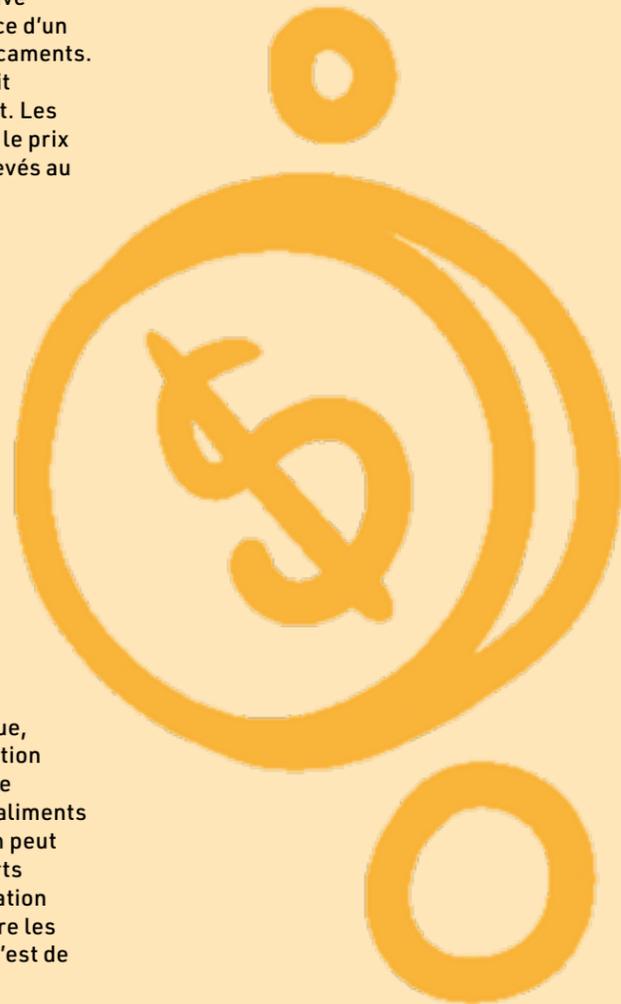
En octobre dernier, le projet de loi C-64 a été adopté marquant l'avancée la plus significative des dernières décennies pour la mise en place d'un régime public et universel d'assurance médicaments. Pierre Poilievre a annoncé que cette loi serait abrogée si son parti formait le gouvernement. Les conservateurs n'ont aucun plan pour réduire le prix des médicaments, qui sont parmi les plus élevés au monde.

## Équilibre budgétaire ou austérité ?

On ignore tout du plan du Parti conservateur (s'il existe) pour atteindre simultanément l'équilibre budgétaire et réduire les impôts. Ou bien il n'a aucune idée de ce qu'il fait ou il ne souhaite pas dévoiler ses véritables intentions. Réduire rapidement le déficit tout en se privant de revenus ne signifie qu'une chose : un retour douloureux à l'austérité, ce qui mène à des coupes dans les programmes et services à la population. Avec pour effet d'en ralentir ou d'en réduire l'accès ou la qualité. Les programmes sociaux sont à risque, tout comme des milliers d'emplois de la fonction publique fédérale, qui jouent pourtant un rôle essentiel, notamment dans l'inspection des aliments ou la sécurité ferroviaire et aéronautique. On peut aussi s'attendre à une réduction des transferts fédéraux aux provinces pour la santé, l'éducation et le transport collectif. Quand on veut réduire les dépenses d'un budget, le « gros bon sens », c'est de faire savoir à la population où on va couper.

## Rien de concret pour améliorer le pouvoir d'achat

Selon Pierre Poilievre, oubliez la pandémie, les ruptures d'approvisionnement, les profits démesurés des entreprises, les fluctuations du prix de l'essence et la crise climatique. Si tout coûte cher, c'est uniquement la faute de Justin Trudeau. Qu'on aime ou non l'actuel premier ministre, il y a quelque chose d'irréaliste à lui attribuer autant de pouvoir. Depuis quelques mois, l'inflation semble sous contrôle de manière générale, mais le prix de certains biens et services continue d'augmenter, particulièrement pour le logement et les aliments. Pour s'attaquer à ce problème, c'est simple, les conservateurs proposent d'abolir la taxe carbone, le seul hic... la taxe carbone ne s'applique pas au Québec... ■



Pour lutter contre la crise du logement, Pierre Poilievre promet d'abolir la TPS et demande aux provinces de faire de même pour les maisons neuves de moins de 1 million de dollars, ce qui représenterait un coût de 16 milliards de dollars sur une période de quatre ans au fédéral seulement. Comment va-t-il financer ce programme ? En éliminant des programmes existants comme le Fonds canadien pour la construction de logements et le Fonds canadien pour les infrastructures (gestion des eaux, traitement des eaux usées, gestion des déchets solides, etc.), et en se privant de revenus de TPS. ■

## Pour la FTQ, le vrai « gros bon sens », c'est...

- ▼ Une stratégie de lutte contre la vie chère qui s'appuie sur de meilleures prestations sociales et mesures fiscales pour les personnes salariées au bas de l'échelle.
- ▼ Une reconnaissance du droit au logement et des investissements massifs dans de nouveaux logements sociaux et communautaires.
- ▼ Des services publics et programmes sociaux soutenus avec des fonds suffisants pour éviter le recours à la sous-traitance et assurer la prestation attendue en temps et en qualité.
- ▼ Un programme d'assurance-emploi pour les travailleuses et travailleurs des industries saisonnières, garantissant un accès équitable aux prestations pour les personnes qui travaillent à temps partiel ou selon des horaires atypiques, et qui met fin à la discrimination des femmes prestataires du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) qui tombent en chômage.
- ▼ Un *Code canadien du travail* qui favorise la protection des travailleuses et travailleurs.
- ▼ Une lutte contre l'évasion et l'évitement fiscaux qui donne les moyens aux autorités fiscales d'enquêter, de poursuivre en justice et de recouvrer les sommes dues aux services et programmes sociaux destinés à la population.
- ▼ Un plan de lutte contre les changements climatiques qui s'accélère pour atteindre les engagements internationaux du Canada quant aux cibles de carboneutralité et de réduction des émissions de GES, en réduisant la dépendance aux hydrocarbures, en misant sur l'électrification des transports et le développement des transports collectifs et qui prévoit une transition juste pour les travailleuses et travailleurs.
- ▼ Un régime d'immigration qui offre de réelles perspectives d'accueil et de vie aux travailleuses et travailleurs, notamment en abolissant les permis fermés, évitant ainsi de les enfermer dans des conditions d'esclavage moderne, tout en permettant à la main-d'œuvre locale de répondre à ses besoins professionnels. ■



## Comment faire une différence ?

Les prochains mois doivent être l'occasion d'une grande conversation sur le type de leadership et de projets que nous souhaitons pour un avenir durable, dans une société démocratique, juste et équitable.

Toute personne interpellée par cet objectif peut poser plusieurs gestes :

### 1. Rester vigilant

Vérifier les informations, éviter les idées simplistes et s'assurer de bien comprendre avant d'appuyer toute proposition.

### 2. S'informer

Suivre l'actualité, comprendre les plateformes et propositions de chaque formation politique, les accueillir de manière prudente et critique.

### 3. Discuter

Dans les milieux de travail ou autour de la table familiale, échanger sur les dernières tendances, partager ses analyses

et préoccupations et poursuivre une discussion constructive.

### 4. Diffuser

Faire circuler les outils d'information, d'analyse et d'éducation recueillis, distribuer les publications syndicales, émettre son avis et accueillir le questionnement et la critique.

### 5. Faire connaître ses préoccupations

Rédiger une lettre d'opinion, se faire entendre dans les lignes ouvertes, rencontrer ses politiciennes et politiciens locaux (députés, candidats à l'élection, porte-parole locaux des autres partis), identifier une cause qui vous tient à cœur et s'y investir.

### 6. S'engager syndicalement

S'informer auprès de sa section locale, de son conseil régional ou de son syndicat national, créer un comité d'action politique, participer à des activités de formation ou d'échanges sur des enjeux politiques, s'équiper des outils de mobilisation politique existants, les relayer auprès de ses collègues.

### 7. Participer à la campagne

Soutenir la formation politique, organiser des discussions avec les amis, la famille, les collègues de travail, ou des débats entre citoyens ou candidats, faire du porte-à-porte, rédiger une plateforme syndicale ou citoyenne et la faire connaître, demander à sa candidate ou son candidat local de se prononcer sur des enjeux que l'on a à cœur.

### 8. Voter

Prévoir de voter et encourager son entourage à en faire de même. ■

## Gouvernement Trudeau : un bilan en demi-teinte

L'arrivée au pouvoir du Parti libéral du Canada, en 2015, avait permis de rompre avec les politiques austères du gouvernement de Stephen Harper. Rapidement, l'abolition des lois antisyndicales, le retour de l'âge de la retraite à 65 ans, l'Allocation canadienne pour enfants, les hausses d'impôts pour les plus riches ont apporté un vent de fraîcheur.

En comparaison, le troisième mandat du gouvernement Trudeau, faute de projets concrets, laisse un goût amer d'une administration en fin de régime. Que ce soit dans la lutte contre les changements climatiques ou dans le dossier de l'immigration, la politique libérale du dernier mandat s'est avérée sinieuse et parfois contradictoire.

Heureusement, l'appui politique apporté par le NPD aura permis de déployer des politiques sociales et économiques avantageuses pour les plus vulnérables et pour la classe moyenne. Soulignons les progrès que constituent l'adoption d'une loi anti-briseurs de grève et la mise en place du Régime canadien de soins dentaires, du programme d'assurance médicaments et du programme national de garderies.

La crise du logement, le coût de la vie, les défis de la pénurie de main-d'œuvre et de l'intégration des personnes immigrantes dans les communautés, l'urgence climatique et l'électrification des transports mériteront des efforts importants de la part du prochain gouvernement. À ce chapitre, les idées novatrices et réalistes semblent manquer. Il appartient aux formations politiques d'écouter et de proposer des solutions. ■

## La FTQ en action

### Des militantes et militants mobilisés

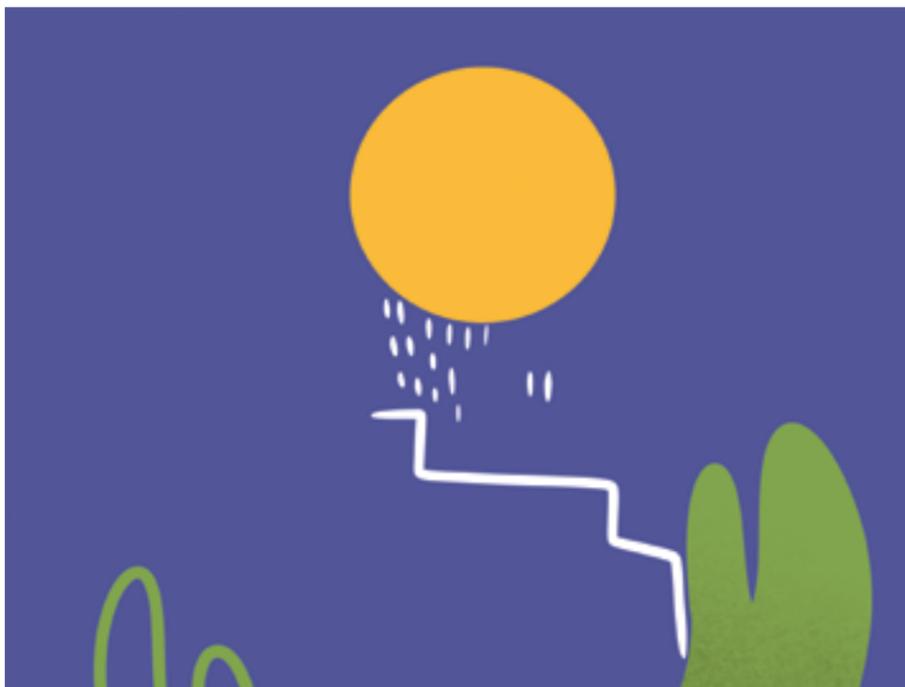
D'ici au jour du scrutin, les membres seront appelés à soutenir le message de la centrale en animant des conversations politiques dans leurs milieux, en se joignant à des comités de mobilisation régionaux, en relayant des publications sur les médias sociaux, etc. La centrale prévoit créer des contenus, publications, formations et guides à l'intention des personnes qui souhaitent se lancer dans la mêlée pour faire bouger les intentions de vote.

Pour suivre les développements de cette mobilisation : [actionnetwork.org/forms/mobilisons-nous-pour-bloquer-poilievre](https://actionnetwork.org/forms/mobilisons-nous-pour-bloquer-poilievre).



### Tournée des dirigeants

Lancée le 30 octobre à l'occasion d'un conseil consultatif qui a réuni 200 militantes et militants à Laval, une tournée québécoise des dirigeants de la centrale s'échelonne sur plusieurs semaines. La présidente, Magali Picard, et le secrétaire général, Denis Bolduc, iront à la rencontre des membres de tous les milieux pour entendre leurs préoccupations et discuter des enjeux de la prochaine élection. ■



PIERRE POILIEVRE, L'AMI DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

L'épreuve des faits

Texte de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)

Pierre Poilievre se présente régulièrement comme le défenseur de la classe ouvrière face à des élites libérales déconnectées – un classique du programme populiste, stratégiquement mobilisé à droite.

Le Congrès du travail du Canada (CTC), auquel est affiliée la FTQ, a de son côté dénoncé la « fraude » aux travailleuses et travailleurs que constitue Pierre Poilievre. Ses pratiques politiques parlent pour lui.

Le chef conservateur défend-il vraiment les intérêts des travailleuses et travailleurs ?

Une analyse de la plateforme politique du Parti conservateur du Canada (PCC), adoptée en septembre 2023, illustre les risques réels que celle-ci pose pour les intérêts socioéconomiques des travailleuses et travailleurs canadiens et pour la liberté syndicale.

La compétence est partagée entre Québec et Ottawa en matière de droit du travail. Le Parlement du Canada légifère sur les relations de travail dans les secteurs d'activité qui relèvent de sa compétence, soit les banques, les entreprises de transport maritime et aérien, les entreprises de radiodiffusion et de télédiffusion comme Radio-Canada, mais

aussi la plupart des sociétés d'État fédérales ainsi que les ministères et autres organismes du gouvernement fédéral.

Le PCC face aux droits du travail

La plateforme politique du PCC insiste sur la protection des libertés individuelles avant tout; cela fait craindre que les droits et libertés collectives en ressortent érodés.

Les conservateurs proposent de rendre l'adhésion syndicale facultative, remettant ainsi en question la formule Rand, qui garantit le paiement obligatoire des cotisations syndicales pour toutes les personnes salariées d'une unité de négociation. Cette mesure pourrait affaiblir les syndicats, limitant leur capacité à défendre efficacement les membres et menant potentiellement à des conditions de travail défavorables.

Le PCC insiste aussi sur « l'obligation des syndicats de [...] ne pas sanctionner les



travailleurs qui ne participeraient pas ». Pourtant, légalement, les travailleuses et les travailleurs sont déjà libres de participer ou non aux activités licites de leur syndicat. Cette formule mystérieuse reviendrait-elle, par exemple, à reconnaître à des travailleuses et travailleurs le droit de ne pas participer aux grèves votées? Ou cela signifie-t-il que le PCC pourrait bloquer ou réviser la très récente loi contre les briseurs de grève? C'est à suivre.

Sans surprise, en matière d'emploi, le PCC souhaite faciliter le cumul emploi-retraite pour les plus de 65 ans par la mise en place d'incitatifs fiscaux. Au Québec, une idée similaire a la faveur de la CAQ. Or, selon toute vraisemblance économique, cette liberté nouvelle devrait contribuer à l'appauvrissement des aînés comme cela se produit dans l'Union européenne (UE), où des législations similaires ont été adoptées. Le taux de pauvreté des personnes retraitées y est en constante hausse (de 12 % en 2014 à plus de 16 % en 2022, pour toute l'UE).

La liberté économique contre la protection sociale

Les autres propositions de Poilievre se résument à une défense classique de la liberté économique individuelle, à un soutien au secteur privé et à la libre compétition économique, et plus généralement à une réduction drastique des services publics. Le PCC s'en dit « convaincu » : « un dollar dans la main d'un citoyen canadien vaut mieux qu'un dollar dans la main d'une bureaucratie gouvernementale. [...] la réduction des impôts et de l'ingérence de l'État dans l'économie se traduira par une augmentation du pouvoir d'achat des Canadiens [...] ».

Les prochaines élections fédérales peuvent avoir lieu à tout moment, au plus tard en octobre 2025. « Si la tendance se maintient », Pierre Poilievre pourrait former un gouvernement majoritaire en 2025. Au regard des enjeux profonds qui traversent le monde du travail – crise environnementale, crise de sens du travail et pénuries de main-d'œuvre –, il s'agit d'un programme au mieux limité, au pire inquiétant, aligné sur la politique antisyndicale de son prédécesseur, Stephen Harper. ■

Enjeux féministes des prochaines élections fédérales



Les prochaines élections fédérales seront marquées par plusieurs enjeux féministes cruciaux. Les droits des femmes et des personnes trans, les violences genrées, l'équité salariale et l'accès aux soins de santé reproductive pour toutes figurent parmi les préoccupations majeures.

1. Équité salariale et précarité économique

L'écart salarial entre les hommes et les femmes persiste, en particulier pour les femmes issues de communautés marginalisées et racisées. Les mesures pour garantir une véritable équité salariale, comme l'application stricte de la Loi sur l'équité salariale, seront des points de pression importants. Les femmes continuent également d'occuper une proportion élevée d'emplois précaires et sous-payés, exacerbant les inégalités économiques. Les candidates, candidats et les chefs de partis devront proposer des politiques concrètes qui réduisent la précarité économique. Il faudra porter attention aux positions des différents partis sur ces questions, et nous devons exiger des chefs de partis des réponses concrètes à ces réalités et des propositions de politiques qui réduisent la précarité économique.

2. Violence fondée sur le genre

La lutte contre les violences faites aux femmes reste un enjeu clé. Les propositions concernant le financement des refuges pour femmes victimes de violence et l'amélioration des services de soutien pour les survivantes auront notre attention, tout comme les mesures préventives et collectives plutôt que punitives et individuelles, question d'enrayer ces violences fondées sur le genre.

3. Accès aux soins de santé reproductive

Les droits des femmes en matière de santé reproductive, notamment l'accès à l'avortement, à la contraception et aux soins menstruels gratuits, continueront d'être des questions centrales. Les féministes exigeront des engagements clairs pour garantir un accès universel et non discriminatoire aux soins.

La mobilisation des électrices et électeurs sur l'équité salariale, la violence fondée sur le genre et l'accès aux soins de santé reproductive sera déterminante pour garantir que ces enjeux soient placés au cœur des débats et des programmes politiques lors des prochaines élections fédérales. ■

PAROLE AUX JEUNES

Entre espoir et crainte

Si l'on se fie aux taux de participation des dernières élections, les jeunes ont tendance à boudier les urnes. Désintérêt pour la politique? Cynisme générationnel? Derrière ce désengagement apparent, certains continuent à se battre.

À l'approche des élections fédérales, les jeunes sont confrontés à des choix qui auront des répercussions considérables sur leur avenir. Le Monde ouvrier s'est entretenu avec deux d'entre eux, Samuel et Mathilde, syndicalistes engagés, pour comprendre les enjeux qui leur tiennent à cœur.

Mathilde : la jeunesse en alerte

Mathilde, 23 ans, syndiquée à l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC), voit les élections comme un moment crucial pour défendre les droits des minorités et des femmes. « Même depuis ma position



privilegiée, j'ai peur de la droite, avec leurs politiques de plus en plus racistes et sexistes. Ça me pousse à m'impliquer! »

Pour elle, l'arrivée d'un gouvernement conservateur serait une menace. « Ce qu'on a vu aux États-Unis

montre à quel point la droite peut avoir des conséquences rapides et dangereuses. » Mathilde souligne également l'enjeu environnemental : « On parle beaucoup de transition juste, mais ça reste en surface. Tout est dilué dans des engagements à long terme, parfois douteux, alors qu'on a besoin de changements maintenant. »

Samuel : le fonctionnaire en quête de reconnaissance

Samuel, 28 ans, syndiqué à l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC), appréhende avec inquiétude le résultat électoral, ayant déjà vécu sous les conservateurs. « Leurs politiques d'austérité frappent fort. Cela affecterait le quotidien de milliers de fonctionnaires. » Samuel souligne que les fonctionnaires sont souvent des boucs émissaires pour les défaillances de l'État. « On nous perçoit de



plus en plus comme responsables des échecs gouvernementaux, alors que notre travail, souvent fait dans l'ombre, est essentiel. » Des coupes dans la fonction publique entraîneront inévitablement une diminution de la qualité des services publics et de l'efficacité du système.

Un retour des conservateurs signifierait également un coup dur pour les syndicats. « On sait qu'ils chercheront à nous affaiblir, à réduire notre capacité de négociation, ce qui aura un impact direct

sur nos conditions de travail », ajoute-t-il.

La droite et les hommes

Mathilde et Samuel s'entendent sur un point inquiétant : la montée de la droite, qui gagne du terrain particulièrement chez les jeunes hommes, est une réponse simpliste à des problèmes nuancés. Leur génération, en quête de stabilité, trouve dans ces discours une promesse de certitudes claires dans un monde de plus en plus incertain.

Samuel s'inquiète également de la manière dont les jeunes hommes se laissent facilement influencer par des figures comme Poilievre : « Leur utilisation du numérique est brillante. La droite a compris l'importance d'une présence agressive en ligne, alors que la gauche traîne. On n'est pas assez présents, et on laisse le champ libre aux populistes qui captent facilement l'attention. »

Le rôle de la FTQ dans les élections

Mathilde et Samuel insistent sur l'importance

d'une implication de la FTQ dans la joute politique. Ces deux syndicalistes sont convaincus que la collaboration entre les membres est primordiale pour améliorer les conditions de vie. « Sans les syndicats, on n'aurait jamais obtenu les avancées sociales récentes », explique Samuel. Mathilde ajoute : « Le syndicat est un contre-pouvoir indispensable. Il nous donne les outils pour défendre nos droits, surtout face à des gouvernements qui cherchent à nous attaquer et à affaiblir les filets sociaux. »

Mathilde conclut sur l'intérêt de mobiliser les jeunes : « Plusieurs hésitent à s'impliquer syndicalement, souvent par peur des représailles d'un employeur ou par manque d'information. La FTQ doit montrer aux jeunes qu'ils peuvent faire bouger les choses. Notre génération doit agir. C'est à travers cet engagement qu'on pourra influencer sur notre avenir, tant dans le monde du travail que sur les inégalités sociales et l'environnement. » « Et, on se doit de sortir voter! », complète Samuel. ■

# Une réussite pour le Colloque SST

Le Colloque sur la santé et la sécurité du travail (SST) de la FTQ a eu lieu à Trois-Rivières les 16 et 17 octobre dernier, rassemblant 300 membres de la FTQ. L'événement avait pour objectif de discuter des enjeux récents en SST, avec un accent particulier sur les nouveautés réglementaires et les défis actuels.

La première journée a débuté avec le discours de Magali Picard, présidente de la FTQ, qui a rappelé l'importance de la SST dans le milieu syndical et les défis constants auxquels les travailleuses et travailleurs sont confrontés actuellement, entre autres, avec la montée de la droite qui s'accroît.

Il y a eu ensuite une présentation du projet de règlement en prévention qui a été publié en janvier dernier et qui découle de la *Loi modernisant le régime en santé et sécurité du travail*. Un projet de règlement important qui va permettre à l'ensemble des milieux de travail d'accéder aux mécanismes de participation. Ce règlement, qui doit entrer en vigueur le 6 octobre 2025, vise notamment les heures de libération des personnes représentantes en santé et sécurité. La présentation a abordé les

principales dispositions de ce règlement et les attentes de sa mise en œuvre pour les entreprises et les travailleuses et travailleurs.

Comme à chaque édition, les personnes participantes ont pu choisir entre deux ateliers simultanés. Le premier atelier, animé par M<sup>e</sup> Marie-Hélène Labbé et M<sup>e</sup> Marie-Claude Perron, du tribunal administratif du travail, a porté sur la jurisprudence récente en SST, explorant les décisions marquantes et leurs impacts.



Le second atelier axé sur la prévention, animé par Mélanie Lefrançois, professeure à l'UQAM, portait sur l'impact des horaires atypiques sur la santé au travail, en identifiant les obstacles et leviers pour une meilleure prévention dans ces contextes spécifiques. L'atelier en prévention s'est terminé avec une présentation de Geneviève Baril-Gingras, professeure à l'Université Laval, qui a

abordé l'importance des comités SST et du rôle des représentantes et représentants syndicaux dans la mise en œuvre des meilleures pratiques de prévention.

La deuxième journée s'est poursuivie avec une présentation interactive entre Olivier Carrière, directeur exécutif adjoint chez Unifor, et Roxanne Béland, représentante SST



au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui ont exploré les stratégies pour mobiliser les travailleuses et travailleurs autour des enjeux SST, une priorité essentielle pour assurer la prise en charge responsable de la santé et la sécurité dans les milieux de travail.

Finalement, Pascale Lanctôt-Leroy, avocate chez Climat Légal, et Charlotte

Luel, avocate en droit criminel, ont animé une conférence sur le processus d'enquête concernant les violences à caractère sexuel en milieu de travail. Leur présentation a mis en avant le contexte juridique entourant les violences à caractère sexuelles et les distinctions parfois laxistes entre le droit du travail et le droit criminel.

L'édition 2024 du colloque SST a permis de souligner les enjeux auxquels nous faisons face pour une réelle prise en charge de la SST, et de l'importance d'une collaboration étroite entre les représentantes et représentants syndicaux, les structures syndicales, ainsi que les travailleuses et travailleurs pour relever les défis actuels et futurs en SST. ■

## En attendant le 6 octobre 2025...

Le régime intérimaire prendra fin le 6 octobre 2025. D'ici là, les employeurs qui ne font pas partie des groupes prioritaires ont une obligation réduite de faire l'identification et l'analyse des risques dans les milieux de travail. Demander à être informé de l'avancement de ce processus afin de vous assurer que votre employeur ne

fasse pas simplement une conformité papier, c'est-à-dire, de se fier simplement sur la documentation existante dans l'entreprise pour créer un document qui ne reflète pas la réalité du travail et qui ne permet pas de faire de la réelle prévention. Le régime intérimaire a été créé afin que les employeurs construisent par étape leur programme

de prévention, en débutant d'abord par l'identification et l'analyse des risques : assurez-vous que ce soit une base solide pour le programme de prévention. Demandez des suivis à votre employeur et soyez vigilant. N'hésitez pas à échanger avec vos représentantes et représentants syndicaux à ce sujet. ■

### En rappel

Le régime intérimaire est entré en vigueur six mois après l'adoption de la *Loi modernisant le régime de santé et sécurité au travail* le 6 avril 2022. Il s'applique à tous les établissements qui n'étaient pas inclus dans les groupes prioritaires déterminés par la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST) de 1979. Ces groupes, composés principalement de secteur à prédominance masculine, et provenant d'industrie plus traditionnelle comme les mines, la foresterie et les alumineries, étaient les seuls groupes ayant accès à l'ensemble des mécanismes de participation et de prévention que sont le programme de prévention, le comité de santé et sécurité du travail, ainsi que la représentante ou le représentant en santé et sécurité.

Le régime intérimaire est donc un moyen d'introduire graduellement les mécanismes de participation et de prévention pour les autres secteurs d'activité, qui compose 88 % des milieux de travail du Québec. Les employeurs qui sont couverts par le régime intérimaire ont l'obligation de faire l'identification et l'analyse des risques, et pour ceux ayant des établissements de plus de 20 travailleuses et travailleurs, de former un comité de santé et sécurité afin d'aider à l'identification des risques et de libérer la personne représentante en santé et sécurité qui est désignée par les travailleuses et les travailleurs de l'établissement.

## Préserver la confidentialité des dossiers médicaux

Depuis l'adoption de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* (LATMP), il est interdit pour un employeur de consulter le dossier médical d'une travailleuse ou d'un travailleur victime d'une lésion professionnelle; il ne peut que demander à un professionnel de la santé de lui faire un résumé du dossier. Il s'agit d'une question de protection de la vie privée des travailleuses et travailleurs. Ce n'est pas parce qu'on se blesse au travail que l'on consent à ce que notre employeur ait accès à tous les détails de notre passé médical.

Récemment, des expertes mandatées par le gouvernement ont pu constater que cette interdiction était fréquemment bafouée par les employeurs et les professionnels de la santé à qui ils ont

recours. Des histoires d'horreur ont été mises au jour, qu'on pense à un employeur ayant agressé sexuellement une travailleuse, et qui avait accès à son dossier à chaque fois que celle-ci consultait son psychologue.

Face à ces constats, le gouvernement réaffirme cette interdiction dans la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail*, adoptée le 27 mars dernier. Des amendes plus sévères sont prévues pour les employeurs et les médecins qui ne respectent pas la vie privée des travailleuses et travailleurs. Mais sur le fond, l'interdiction est la même que celle qui existe depuis 1985.

Or, depuis l'entrée en vigueur de ces dispositions, le 27 septembre dernier,

IL S'AGIT D'UNE QUESTION DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS.

des associations patronales estiment que ce qu'elles qualifient de nouvelles obligations coûteront plus de 300 millions de dollars en cotisations à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Cette revendication des employeurs est ni plus ni moins qu'un aveu qu'ils ne respectent pas les dispositions de la Loi !

La FTQ revendique de la CNESST une application rigoureuse des dispositions législatives visant la protection des dossiers médicaux et la vie privée des travailleuses et travailleurs. ■

## RISQUES PSYCHOSOCIAUX EN MILIEU DE TRAVAIL

### Une journée de réflexion réussie!

Le 24 octobre dernier, le réseau des déléguées sociales et délégués sociaux (DS) du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain tenait une journée de réflexion sur le travail collaboratif en prévention des risques psychosociaux en milieu de travail.

Cet évènement ouvert à toutes et à tous, auquel était convié les membres des exécutifs syndicaux, les représentantes et représentants en santé et sécurité

du travail et les personnes déléguées sociales, a réuni quelque 70 personnes.

Animée par le réseau des DS du CRFTQMM et Serge Beaulieu, conseiller

au service de l'éducation de la FTQ, cette journée de réflexion a permis aux personnes participantes d'échanger sur la prévention des risques psychosociaux en milieu de travail pour en faire une priorité et sur la façon d'unir nos forces syndicales pour y arriver. Les échanges ont permis de mettre en lumière l'importance d'établir un dialogue afin de créer des alliances entre les services offerts dans les sections locales. ■



CRFTQMM

## PRIX BUD JIMMERFIELD

### L'union fait la force en SST!

Robert Girard, en plus d'être représentant en santé et sécurité (RSS) à Unifor, est le créateur d'une initiative qui redéfinit la solidarité syndicale dans le secteur de l'aluminium au Saguenay. En 2018, Robert a mis sur pied un comité de santé et sécurité (CSS) regroupant trois syndicats distincts : Unifor, Métallos et Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Ensemble, cette quinzaine de RSS ont uni leur voix pour défendre les 3000 travailleuses et travailleurs de Rio Tinto Aluminium de la région, créant ainsi un front soudé devant l'employeur.

Robert a commencé son parcours syndical à la suite d'une expérience personnelle difficile. En 2009, il a été témoin d'un accident dans son usine, lorsqu'un collègue s'est blessé gravement à la clavicule. « Je m'en voulais de ne pas avoir dit quelque chose avant, de ne pas avoir agi », confie-t-il. Cet évènement a éveillé une volonté de ne jamais tolérer des pratiques dangereuses, le motivant à s'impliquer davantage.

L'idée de la création de ce comité intersyndical était simple, mais son impact est immense : en unissant des représentants en santé et sécurité (RSS) de différents syndicats autour de la même table, le rapport de force devient indéniable face à des enjeux communs. « Si on veut des conditions de travail plus sécuritaires, il faut agir ensemble, peu importe le logo qu'on porte sur notre chandail », explique-t-il. Robert aime rappeler que « les 8 représentants ont besoin des 1000, et parfois, les 1000 ont besoin des 8 », soulignant que chaque membre du comité, qu'il représente une grande ou une petite section locale, a son importance.

Robert est un passionné de la formation continue. Il organise régulièrement des formations pour sensibiliser ses collègues aux risques en SST, abordant des thèmes comme les espaces clos, le cadenassage et les risques psychosociaux. Selon lui, « la prévention passe par la connaissance ». Robert prête également main-forte à des personnes non syndiquées et retraitées, montrant que pour lui, la santé et la sécurité sont des droits universels.

Ce parcours de solidarité a récemment valu à Robert Girard le prestigieux prix Bud Jimmerfield, une reconnaissance de son engagement exceptionnel en santé et sécurité à Unifor Canada. Ce prix, décerné pour la première fois à un Québécois, est une preuve de l'impact de son travail et du modèle qu'il représente pour le mouvement syndical. Pour Robert, ce prix est avant tout un symbole : « On montre à d'autres milieux de travail que l'union, même au-delà des différences syndicales, est une force ». ■



ETIENNE BOISVERT

## RENDRE LE TRAVAIL PLUS SÛR ET SAIN

### Pourquoi l'intersectionnalité change tout

La santé et sécurité au travail (SST) est un droit fondamental. Cependant, pour que ce droit bénéficie réellement à toutes et tous, il est crucial de considérer les diverses réalités des travailleuses et travailleurs.

L'analyse intersectionnelle permet de comprendre comment des identités multiples – genre, origine ethnique, condition physique, orientation sexuelle – influencent les expériences et les besoins en milieu de travail. Elle rend visibles les défis spécifiques que chacune des personnes peut rencontrer et pousse à revendiquer des conditions de travail qui reflètent toute la diversité présente.

Au dernier Congrès de la FTQ, une résolution demandant que les règlements de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) fassent l'objet d'une analyse intersectionnelle a été adoptée. En attendant que les représentations de la FTQ à la CNESST portent fruit, nous pouvons toutes et tous nous assurer que les mesures de santé et sécurité dans nos milieux de travail reflètent la prise en compte des enjeux qui divergent selon la réalité des personnes.

#### Consulter les membres

Pour intégrer une analyse intersectionnelle dans nos actions syndicales en SST, nous pouvons nous appuyer sur des pratiques concrètes. Cela implique d'abord de consulter et de collaborer étroitement avec les membres issus de groupes en quête d'équité pour identifier les risques spécifiques souvent ignorés dans les approches standard. Par exemple, lors de l'évaluation des risques de violences à caractère sexuel (VCS), faire la visite des lieux, accompagnée des femmes qui y travaillent, va souvent révéler des endroits où un risque est présent, alors que pour

L'ANALYSE INTERSECTIONNELLE PERMET DE COMPRENDRE COMMENT DES IDENTITÉS MULTIPLES – GENRE, ORIGINE ETHNIQUE, CONDITION PHYSIQUE, ORIENTATION SEXUELLE – INFLUENCENT LES EXPÉRIENCES ET LES BESOINS EN MILIEU DE TRAVAIL.

un travailleur, le lieu de travail est plus rarement appréhendé en fonction de la présence de VCS.

Ensuite, nous devons favoriser la mise en place de comités SST qui incluent des représentantes et représentants de divers horizons afin de recueillir des perspectives variées et mieux cerner les enjeux propres à chaque groupe, et ce, autant au niveau de l'employeur qu'au niveau de la représentation des travailleuses et des travailleurs. Nous devons faire l'effort d'aller voir les personnes issues de groupes en recherche d'équité pour les recruter et leur signifier l'importance de leur implication. C'est souvent lorsque ces personnes s'impliquent dans leur comité SST que les enjeux tels que les équipements de protection individuelle (EPI) inadaptés, souvent conçus pour des morphologies masculines, sont soulevés. En assurant l'achat d'EPI pour une gamme plus large de morphologies, on renforce la sécurité non seulement des femmes, mais aussi de toutes les personnes qui ne correspondent pas aux standards physiques habituels.

Également, lors des analyses de risques et des suivis des données de l'employeur, les

indicateurs utilisés doivent tenir compte des expériences différenciées en fonction de l'origine, du genre ou du statut migratoire. Les données pourront révéler la présence d'un risque accru pour l'un des groupes, et le comité SST sera en meilleure posture pour prendre les mesures correctives appropriées. Par exemple, les travailleuses et travailleurs migrants ou nouvellement arrivés rencontrent souvent des barrières linguistiques ou culturelles qui augmentent les risques d'accident, car les consignes de sécurité peuvent être mal comprises. Une approche intersectionnelle permet aux syndicats de revendiquer des formations multilingues et l'embauche d'interprètes, pour s'assurer que chaque personne comprend les règles de sécurité et peut travailler dans des conditions équitables.

#### Formations et outils

Enfin, il faut mettre à jour les formations et les outils de sensibilisation en SST pour qu'ils incluent des modules traitant des biais et des discriminations dans l'exposition aux risques, renforçant ainsi notre capacité à protéger de manière équitable tous nos membres. Demander qu'il en soit de même pour les formations que votre employeur donne aux travailleuses et aux travailleurs dans votre milieu de travail.

L'analyse intersectionnelle en SST n'est pas seulement théorique : c'est un outil concret pour construire des milieux de travail réellement inclusifs et sécuritaires. En tenant compte des besoins spécifiques de toutes et tous, les syndicats peuvent renforcer la protection de chaque travailleuse et chaque travailleur, quelles que soient leurs identités. Cette approche reconnaît la diversité des expériences et contribue à un environnement de travail où chacune et chacun peut exercer ses droits en matière de SST de manière équitable et sécuritaire. ■



## Décès de Rodrigue Lessard

C'est avec tristesse que nous vous informons du décès de Rodrigue Lessard, qui a été le tout premier conseiller régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean au sein de la grande famille FTQ de 1978 à 1999. Rodrigue a commencé son militantisme syndical à titre de président de la section locale 50 du Syndicat canadien des travailleurs du papier (SCTP) alors qu'il était inspecteur de papier à la papeterie Abitibi-Price de Kénogami de 1970 à 1977. La FTQ offre ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches. ■

## Une riposte féministe face à la montée de la droite

La Triennale de réflexions féministes a rassemblé près de 200 militantes, toutes engagées dans la lutte pour un féminisme inclusif et solidaire sous le thème *Droite sexiste, riposte féministe*.

Ici comme ailleurs, les acquis féministes sont menacés et les discours haineux, racistes et transphobes

se multiplient. Face à cette montée de la droite, les féministes de la FTQ se sont réunies pour approfondir leurs réflexions et s'outiller dans le but de développer une riposte féministe, antiraciste, décoloniale et trans-inclusive.

La Triennale a aussi été l'occasion pour les féministes de la FTQ de faire entendre leur voix dans une mobilisation au centre-ville de Montréal contre la montée de la droite.

En cette période préélectorale où la mobilisation contre la droite est plus essentielle que jamais, les féministes de la FTQ continuent de mettre de l'avant un syndicalisme où chaque voix compte et où l'équité est au cœur de leurs actions. ■



Manifestation contre la droite tenue pendant la Triennale de réflexions féministes.

© CHARLOTTE RAINVILLE



## JOURNÉE DU CHANDAIL ORANGE

## Mobilisation inspirante à la FTQ

Le 30 septembre dernier, les membres de la FTQ se sont mobilisés en grand nombre lors de la marche pour la *Journée nationale de la vérité et de la réconciliation*, une journée dédiée à sensibiliser la population aux séquelles laissées par les pensionnats autochtones. Cette mobilisation témoigne de l'engagement de la centrale syndicale dans la lutte pour la réconciliation et la justice pour les Premières Nations.

Le comité Premières Nations, Métis et Inuits de la FTQ a joué un rôle central dans cette mobilisation en initiant la production d'un visuel et d'un chandail marquants, conçus pour sensibiliser les membres à cet enjeu crucial. Plus de 1000 chandails ont été distribués partout dans la province et plusieurs membres le portaient fièrement à la marche à Montréal (*Tiohtià: ke*). Grâce à cette mobilisation exemplaire, la FTQ continue de démontrer son soutien indéfectible aux communautés autochtones et son engagement à agir pour un avenir plus juste. ■

## Un premier colloque FTQ sur la mobilisation !

Les 9 et 10 octobre dernier, 225 personnes militantes de la FTQ se sont rassemblées à Québec pour le tout premier colloque consacré à la mobilisation syndicale. Pendant deux jours intenses, cet événement a offert un cadre unique d'échanges et de formation, ancré dans les enjeux et luttes actuels.

La première journée a débuté par une présentation du service de la recherche de la FTQ, qui a partagé une analyse approfondie de la campagne sur les régimes de retraite. Cette étude a permis de mettre en lumière des stratégies efficaces pour structurer et renforcer

les campagnes de mobilisation.

Une discussion a ensuite mis l'accent sur la nécessité de redoubler d'efforts en vue des prochaines élections fédérales, marquées par la montée de la droite.

Le message était clair : toute attaque contre la classe ouvrière et

les plus vulnérables rencontrera une opposition forte de la part de la FTQ. Au terme de cette discussion, un engagement collectif a été rédigé et signé par les personnes participantes le lendemain.

L'après-midi s'est poursuivi avec des ateliers pratiques : maîtriser l'art oratoire pour mieux convaincre, découvrir des tactiques de mobilisation concrètes et exploiter les médias numériques pour renforcer notre portée.

Parce que la mobilisation ne se limite pas à de la théorie, une action audacieuse a été organisée le lendemain dans un centre commercial

pour appliquer les apprentissages de la veille. Cette mobilisation originale à laquelle près de 170 personnes ont participé avait pour but de sensibiliser le public à l'importance de voter de manière éclairée.

Le colloque s'est terminé par une séance de débriefing permettant de mesurer et de canaliser l'enthousiasme et l'engagement des militantes et militants pour les actions à venir. Un discours de clôture a ensuite marqué la fin de ce premier colloque dédié à la mobilisation et, au vu des nombreux retours positifs, il est fort probable que cet événement ne soit pas le dernier dans son genre. ■



# Métier : installateur de chantier routier

Travailler de nuit comme installateur de chantier n'est pas fait pour tout le monde. Les autoroutes et les grandes artères se vident, laissant place à Bruno Duval et à son équipe, qui s'assurent que tout est en place pour protéger celles et ceux qui entretiennent nos routes. « J'ai l'impression de participer à quelque chose de plus grand, de bâtir le futur de notre réseau routier, comme nos grands-parents qui ont construit des ponts et des barrages, » confie-t-il, fier de contribuer à des projets de société.



## La sécurité avant tout

Ce métier essentiel est aussi l'un des plus dangereux au Québec. « La sécurité, c'est notre combat quotidien », explique le syndiqué Métallos, qui insiste sur l'importance de rester visible. Équipés de vêtements avec des réflecteurs et de camions bardés de feux, ils font tout pour être repérables. « Sur l'autoroute, il suffit d'une fraction de seconde pour qu'un automobiliste distrait ou en état d'ébriété vienne percuter notre zone de travail. » La météo est un défi constant pour Bruno et

ses collègues, car chaque saison apporte son lot de dangers particuliers. « En été, c'est la pluie et les vents violents qui peuvent transformer le chantier en terrain glissant ou amener des véhicules à déraiser », raconte-t-il. Les nuits d'hiver sont marquées par le gel rapide des routes. « Il suffit qu'il fasse au-dessus de 0° en journée et qu'on descende à -3° dans la nuit pour que tout devienne une patinoire. » Ces conditions ajoutent une couche de stress supplémentaire. « On n'a pas le choix, on garde toujours un œil sur le trafic. »

## La course contre la montre

Bruno explique que le moindre délai peut compliquer le travail de l'entrepreneur, qui n'a qu'un créneau très court pour effectuer son travail. « On doit être efficaces parce que chaque minute compte, surtout quand on ferme une autoroute. » Il est donc nécessaire pour son équipe de maintenir un rythme serré, ce qui demande beaucoup de rigueur et de coordination. Bruno et ses collègues développent sans cesse des techniques

pour optimiser leur travail, gagnant ainsi un temps précieux. « On a trouvé des façons de décharger le camion plus rapidement, tout est dans la manière de le charger au départ. » Formateur dans l'âme, Bruno aime partager

ses connaissances avec les nouveaux venus, souvent des travailleurs immigrants pour qui la maîtrise du français devient une question de sécurité. « Le français, c'est plus qu'une langue ici, c'est une façon de se comprendre et de se

protéger, » précise-t-il, évoquant le roulement important dans ce métier nocturne exigeant. Avec un sourire, Bruno conclut : « C'est un métier difficile, mais je suis fier de contribuer à un Québec plus sécuritaire, un chantier à la fois. » ■



PHOTOS CASADEL FILMS

## ENJEUX RÉGIONAUX

# Un combat pour les régions

Depuis des années, les régions québécoises subissent la centralisation d'emplois. Le cas d'Hydro-Québec illustre cette tendance, alors que la société d'État semble vouloir regrouper ses centres de téléconduite dans les grands centres. Pour les syndicats locaux et les conseillers régionaux de la FTQ, cette centralisation menace non seulement des carrières, mais aussi la vitalité économique des régions.

Une personne employée en téléconduite supervise pour assurer le fonctionnement du réseau de transport et la distribution de l'électricité dans son secteur, en réagissant rapidement aux incidents, aux demandes d'entretien et de réparation, tout en gérant l'offre et la demande en énergie à travers la province

Dany Bolduc, président régional du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1500 (SCFP-1500) et président du Conseil régional FTQ Saguenay – Lac-Saint-Jean, décrit l'inquiétude des travailleuses et travailleurs alors que l'employeur amorce des rénovations de ses centres administratifs, en laissant de côté les infrastructures dédiées à la téléconduite. « On nous dit que ces centres seront fermés ou relocalisés, sans jamais

nous donner de réponses claires. Avec Hydro-Québec, quand les réponses sont floues, il y a anguille sous roche », explique-t-il. Pour Dany Bolduc, cette centralisation entraîne une perte d'efficacité pour l'ensemble du réseau : « Les opérateurs connaissent leur terrain, leur région. En cas de panne, ils savent rapidement qui mobiliser et où les déployer ».

## Affronter la bête

Confronté à cette situation, Dany a eu besoin d'aide pour structurer son message et le faire entendre. Il a donc interpellé Marc Maltais, conseiller régional de la FTQ au Saguenay-Lac-Saint-Jean – Chibougamau-Chapais, avec qui il élabore une stratégie pour faire raisonner la voix des travailleuses et travailleurs de la région. Par leurs expériences, les conseillers régionaux de la FTQ ouvrent des portes auprès des députés, des maires et des préfets, tissant un réseau de soutien pour les luttes locales.

« Affronter une bête comme Hydro-Québec, qui a des étages entiers dédiés aux communications, demande plus qu'une réaction instinctive », souligne Marc Maltais. En ciblant les enjeux d'acceptabilité sociale et de dévitalisation, il a su capter l'attention des décideurs locaux, tout en évoquant qu'Hydro-Québec appartient à toutes les Québécoises et à tous les Québécois, et que ses retombées doivent bénéficier à toutes les régions. Cette approche a trouvé écho auprès de la mairesse de Saguenay, qui avait besoin d'appuyer une cause autour de laquelle la population locale pourrait s'unir et exprimer leurs inquiétudes auprès des élus régionaux de la CAQ, soucieux du développement régional. Plutôt que de s'opposer frontalement ou de se limiter à une négociation syndicale, Marc a su mobiliser des élus, de façon à faire contrepoids d'une décision qui affecte l'autonomie des régions.

## Solidarité régionale

Dans plusieurs régions du Québec, d'autres centres de téléconduite sont menacés, c'est pourquoi les conseillers régionaux et conseillère régionale de la FTQ, dont Marc Maltais, Gilles Chapadeau en Abitibi-Témiscamingue, Yves-Aimé Boulay au Bas-Saint-Laurent, Pascal Langlois sur la Côte-Nord et Chantal Bertrand dans Laurentides-Lanaudière, ont synchronisé leurs opérations.

Gilles Chapadeau, directeur des conseillers régionaux, apporte son expertise pour renforcer cette solidarité entre régions. « On travaille ensemble, on partage nos contacts et on montre à Hydro-Québec qu'ils font face à un front uni », explique-t-il.

## Le danger de la dévitalisation

Pour Gilles Chapadeau, ce combat va au-delà d'une simple revendication syndicale. « Hydro-Québec est une société d'État, pas une entreprise privée. Son mandat inclut de contribuer au développement régional et de redistribuer la

richesse. » Les salaires versés en région contribuent directement à l'économie locale.

« Perdre un centre de téléconduite, c'est aussi perdre des perspectives d'avenir », souligne-t-il en rappelant que ce sont des postes prisés pour plusieurs travailleuses et travailleurs. « Si on accepte que des postes stratégiques comme ceux-là soient concentrés dans les grands centres, quel message envoie-t-on aux jeunes en région? Qu'il n'y a pas d'avenir pour eux ici? », conclut Gilles Chapadeau.

## La FTQ pour les régions

Les régions ne sont pas des ressources à exploiter puis à abandonner. En centralisant ses activités, Hydro-Québec détruit à petit feu un tissu social et économique que des générations ont contribué à construire. La FTQ et ses conseillers régionaux continuent ce combat pour les travailleuses et travailleurs et pour la survie des régions. ■

## CONFLITS FTQ AU 14 NOVEMBRE 2024

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
SOCIÉTÉ DES ARRIMEURS DE QUÉBEC (DÉBARDEURS DU PORT DE QUÉBEC)	QUÉBEC	81	SCFP-2614	2022-09-15 (LOCKOUT)*
INNVEST HÔTEL ILP (HÔTEL COMFORT INN BAIE-COMEAU)	BAIE-COMEAU	17	MÉTALLOS-7065	2024-03-22 (GRÈVE)
ASSOCIATION DES EMPLOYEURS MARITIMES (DÉBARDEURS DU PORT DE MONTRÉAL)	MONTRÉAL	1200	SCFP-375	2024-11-10 (LOCKOUT)*

\* EN ARBITRAGE EXÉCUTOIRE DEPUIS LE 12 NOVEMBRE 2024 (VOIR TEXTE EN PAGE 5)



## La vie chère : un documentaire qui nous met face à une crise qui ne cesse de grandir

Familles étouffées par des loyers exorbitants et introuvables, travailleuses et travailleurs obligés de fréquenter des banques alimentaires, et services publics qui s'effondrent. Ce n'est pas un scénario de fiction, c'est la réalité du Québec d'aujourd'hui.

Dans ce court documentaire, la présidente et le secrétaire général de la FTQ, Magali Picard et Denis Bolduc, quittent les bureaux de la FTQ pour aller sur le terrain constater l'état de la situation.

De Montréal à Shawinigan, en passant par Québec et Rimouski, les dirigeants de la FTQ rencontrent celles et ceux qui sont en première ligne face à cette crise. Les témoignages sont alarmants. Des gens ordinaires qui racontent leurs luttes quotidiennes, et l'urgence d'agir devient de plus en plus claire. Le logement, la nourriture,

pour les personnes qui ont un emploi à plein temps.

Ce documentaire montre que la vie chère n'est pas une question d'économie, c'est une question de dignité humaine. Magali et Denis écoutent, réagissent, et surtout, comprennent l'ampleur du défi. Car ce qui se joue, c'est la capacité des Québécoises

et Québécois à vivre dignement.

Découvrez pourquoi la FTQ talonnera sans relâche les différents gouvernements pour leur rappeler que cette crise démontre une souffrance humaine qui touche toutes les couches de la société.

Bientôt à l'affiche sur toutes les plateformes de la FTQ. ■

## Bienvenue à la FTQ

### REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / 23 septembre 2024 au 2 novembre 2024

- ▼ **AFPC** : Centre de recherche de l'hôpital Douglas - Montréal / Groupe de recherche d'intérêt public du Québec à l'Université du Québec à Montréal (GRIP-UQAM) - Tous les établissements.
- ▼ **MÉTALLOS** : Lafarge Canada inc. - Vaudreuil-Dorion / Béton préfabriqué du Richelieu inc. - Saint-Jean-sur-Richelieu.
- ▼ **SEPB** : Fondation David Suzuki - Montréal / Investissement Québec - Tous les établissements.
- ▼ **SCFP** : Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Régie intermunicipale de sécurité incendie-secteur Sud - SCFP 7224 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Chertsey - SCFP 7226 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Notre-Dame-de-la-Merci, SCFP 7230.
- ▼ **SQEEES-298** : Centre de la petite enfance Vanier - Montréal / Canadien pour la justice et la paix au Moyen-Orient - Saint-Laurent / Fondation CJPME - Saint-Laurent / Garderie la Bascule inc. - Repentigny; SQEEES-FTQ.
- ▼ **TEAMSTERS** : D. & P. Marchand (1989) inc. - Saint-Catherine / STM - Montréal / Buanderie Villeray - Montréal.
- ▼ **TUAC** : Loblaws inc. - Saint-Laurent / Association de chasse et de pêche Lavigne - Saint-Zénon / Transdev Québec inc. - Repentigny / Centre de la petite enfance Beauce-Sartigan - Saint-Georges.
- ▼ **UES 800** : Controlnet services d'entretien d'immeubles inc. - Montréal / Avant-Garde Artisans Brasseurs inc. - Montréal / National Services aux immeubles (9160-8737 Québec inc.) - Ministère de la Défense nationale - Garnison Valcartier / Maintenance 3R inc. - Trois-Rivières - Saint-Georges - Thetford Mines; BGIS Sustainable Cleaning Solution Ltd - Montréal / GLS Logistics Systems Canada Ltd. - Montréal.
- ▼ **UNIFOR** : Espace la Traversée - Montréal-Nord / ALSTOM Transport Canada inc. - Saint-Bruno-de-Montarville / Simetech-Environnement inc. - Témiscouata-sur-le-Lac / Évolys Québec inc. - Thurso / Bitumar inc. - Longueuil / Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf - Neuville.

## ABONNEMENT

Pour vous abonner ou pour modifier votre abonnement, communiquez avec nous!

En ligne : [ftq.qc.ca/monde-ouvrier](http://ftq.qc.ca/monde-ouvrier)  
Par téléphone : 514 383-8000



Pour être bien accompagné dans vos finances

Une caisse dédiée aux travailleuses et travailleurs syndiqués affiliés à la FTQ.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui avec un membre de notre équipe-conseil en balayant le code QR.



VOTRE ÉPARGNE  
A PLUS D'IMPACT  
SUR NOTRE  
SOCIÉTÉ  
QUE VOUS PENSEZ.

Découvrez notre impact  
[fondsftq.com/notre-impact](http://fondsftq.com/notre-impact)